COMPTES ANNUELS ET/OU AUTRES DOCUMENTS À DÉPOSER EN VERTU DU CODE DES SOCIÉTÉS ET DES ASSOCIATIONS

DONNÉES D'IDENTIFICATION (à la date du dépôt)

DÉNOMINATION LE LOGIS-FLOREAL		
Forme juridique ¹ : Société coopérative Adresse: Avenue Georges Benoidt		N°: 22
Code postal: 1170 Commune: Waterma	eel-Roitsfort	N . 22
Pays: Belgique	del-Dollstoft	
Registre des personnes morales (RPM) – Tribunal de l'entreprise de	Bruxelles, francophone	
Adresse Interne ² :	bruxelles, francopriorie	
Adresse e-mail :		
Adiose e maii .	Numéro d'entreprise	0401.984.430
		0.0.1100.11.00
DATE 17/07/2023 de dépôt du document le pl constitutif et modificatif(s) des statuts.	us récent mentionnant la date de	publication des actes
Ce dépôt concerne ³ :		
X les COMPTES ANNUELS en EUROS (2 décimales)	approuvés par l'assemblée ç	générale du 25/05/2024
X les AUTRES DOCUMENTS		
relatifs à		
l'exercice couvrant la période du	01/01/2023	au 31/12/2023
l'exercice précédent des comptes annuels du	01/01/2022	au 31/12/2022
Les montants relatifs à l'exercice précédent sont / -ne sont	pas ⁵ identiques à ceux publié	s antérieurement.
Nombre total de pages déposées: 63 Num	éros des sections du document r	ormalisé non déposées parce que sans
objet: 6.1, 6.2.1, 6.2.2, 6.2.4, 6.2.5, 6.3.4, 6.4.1, 6.4.2, 6.5.1, 6.5.2	, 6.8, 6.15, 6.17, 6.18.1, 6.18.2, 6	5.20, 9, 12, 13, 14, 15
Signature (nom et qualité)		Signature (nom et qualité)
Godfirnon Daphné		De Boe Ana
Directrice-Générale	Présidente d	lu Conseil d'Administration

5 Biffer la mention inutile. 1/63

¹ Le cas échéant, la mention "en liquidation" est ajoutée à la forme juridique.

² Mention facultative.

³ Cocher les cases ad-hoc.

⁴ Au besoin, adapter la devise et l'unité dans lesquelles les montants sont exprimés.

LISTE DES ADMINISTRATEURS, GÉRANTS ET COMMISSAIRES ET DÉCLARATION CONCERNANT UNE MISSION DE VÉRIFICATION OU DE REDRESSEMENT COMPLÉMENTAIRE

LISTE DES ADMINISTRATEURS, GÉRANTS ET COMMISSAIRES

LISTE COMPLÈTE des nom, prénoms, profession, domicile (adresse, numéro, code postal et commune) et fonction au sein de la société

DE BOE Ana

Rue des Oxalis 4, 1170 Watermael-Boitsfort, Belgique

Mandat: Président du Conseil d'Administration, début: 03/06/2023, fin: 30/05/2026

DURAND Danielle

Rue des Aigrettes 3, 1170 Watermael-Boitsfort, Belgique

Mandat: Vice-président du Conseil d'Administration, début: 03/06/2023, fin: 30/05/2026

GODFIRNON Daphné

Rue de la Sapinière 75, 1170 Watermael-Boitsfort, Belgique

Mandat: Gérant

KLIMIS Michel

Rue du Friquet 26, 1170 Watermael-Boitsfort, Belgique

Mandat: Administrateur, début: 03/06/2023, fin: 30/05/2026

PRICE Annick

Rue des Ellébores 15, 1170 Watermael-Boitsfort, Belgique

Mandat: Administrateur, début: 11/06/2022, fin: 07/06/2025

FADLI Abdelkader

Rue des Spirées 11, boîte 0RG, 1170 Watermael-Boitsfort, Belgique

Mandat: Administrateur, début: 29/05/2021, fin: 25/05/2024

VANDENBOSCH Eric

Avenue des Dryades 38, boîte 145, 1170 Watermael-Boitsfort, Belgique

Mandat: Administrateur, début: 20/08/2021, fin: 25/05/2024

LORAND Bernard

Rue de la Houlette 7, 1170 Watermael-Boitsfort, Belgique

Mandat: Administrateur, début: 11/06/2022, fin: 07/06/2025

LISTE DES ADMINISTRATEURS, GÉRANTS ET COMMISSAIRES (Suite de la page précédente)

CALLENS, VANDELANOTTE & THEUNISSEN SRL 0427.897.088

Jan Van Rijswijcklaan 10, 2018 Antwerpen 1, Belgique

Numéro de membre: B00003

Mandat: Commissaire, début: 29/05/2021, fin: 25/05/2024

Représenté par:

1. THEUNISSEN Baudouin

Avenue des Tervueren 313 1150 Woluwé-Saint-Pierre Belgique

, Numéro de membre : A000647

2. ROSIER Stéphane

Avenue de Teruvuren 313 1150 Woluwé-Saint-Pierre Belgique

, Numéro de membre : A02170

N°	0401.984.430		C-app 2.2
----	--------------	--	-----------

DÉCLARATION CONCERNANT UNE MISSION DE VÉRIFICATION OU DE REDRESSEMENT COMPLÉMENTAIRE

L'organe de gestion déclare qu'aucune mission de vérification ou de redressement n'a été confiée à une personne qui n'y est pas autorisée par la loi, en application de l'article 5 de la loi du 17 mars 2019 relative aux professions d'expert-comptable et de conseiller fiscal.

Les comptes annuels ont / n'ont pas ofété vérifiés ou corrigés par un expert-comptable certifié, par un réviseur d'entreprises qui n'est pas le commissaire.

Dans l'affirmative, sont mentionnés dans le tableau ci-dessous: les nom, prénoms, profession et domicile; le numéro de membre auprès de son institut et la nature de la mission:

- A. La tenue des comptes de la société**,
- B. L'établissement des comptes annuels **,
- C. La vérification des comptes annuels et/ou
- D. Le redressement des comptes annuels.

Si des missions visées sous A. ou sous B. ont été accomplies par des experts-comptables ou par des experts-comptables-fiscalistes, peuvent être mentionnés ci-après: les nom, prénoms, profession et domicile de chaque expert-comptable ou expert-comptable fiscaliste et son numéro de membre auprès de l'Institut des Conseillers fiscaux et des Experts-comptables (ICE) ainsi que la nature de sa mission.

Nom, prénoms, profession, domicile	Numéro de membre	Nature de la mission (A, B, C et/ou D)

^{*} Biffer la mention inutile.

^{**} Mention facultative.

COMPTES ANNUELS

BILAN APRÈS RÉPARTITION

	Ann.	Codes	Exercice	Exercice précédent
ACTIF				
FRAIS D'ÉTABLISSEMENT	6.1	20		
ACTIFS IMMOBILISÉS		21/28	75.733.313,52	69.343.511,95
Immobilisations incorporelles	6.2	21	13.648,38	23.016,53
Immobilisations corporelles	6.3	22/27	75.718.840,69	69.319.660,97
Terrains et constructions		22	66.515.494,26	51.155.733,46
Installations, machines et outillage		23	20.494,44	19.548,94
Mobilier et matériel roulant		24	130.672,46	148.997,21
Location-financement et droits similaires		25		
Autres immobilisations corporelles		26		
Immobilisations en cours et acomptes versés		27	9.052.179,53	17.995.381,36
	6.4 /			
Immobilisations financières	6.5.1	28	824,45	834,45
Entreprises liées	6.15	280/1		
Participations		280		
Créances		281		
Entreprises avec lesquelles il existe un lien de participation	6.15	282/3		
Participations		282		
Créances		283		
Autres immobilisations financières		284/8	824,45	834,45
Actions et parts		284	10,00	20,00
Créances et cautionnements en numéraire		285/8	814,45	814,45

	Ann.	Codes	Exercice	Exercice précédent
ACTIFS CIRCULANTS		29/58	18.768.453,23	23.208.587,04
Créances à plus d'un an		29		
Créances commerciales		290		
Autres créances		291		
Stocks et commandes en cours d'exécution		3	265.170,06	276.461,66
Stocks		30/36	265.170,06	276.461,66
Approvisionnements		30/31	265.170,06	276.461,66
En-cours de fabrication		32		
Produits finis		33		
Marchandises		34		
Immeubles destinés à la vente		35		
Acomptes versés		36		
Commandes en cours d'exécution		37		
Créances à un an au plus		40/41	1.959.470,95	1.352.484,35
Créances commerciales		40	242.446,67	156.674,70
Autres créances		41	1.717.024,28	1.195.809,65
Placements de trésorerie	6.5.1 / 6.6	50/53	12.936,95	12.936,95
Actions propres		50		
Autres placements		51/53	12.936,95	12.936,95
Valeurs disponibles		54/58	16.372.440,71	21.273.634,78
Comptes de régularisation	6.6	490/1	158.434,56	293.069,30
TOTAL DE L'ACTIF		20/58	94.501.766,75	92.552.098,99

	Ann.	Codes	Exercice	Exercice précédent
PASSIF				
CAPITAUX PROPRES		10/15	54.805.836,49	53.413.101,19
Apport	6.7.1	10/11	412.248,38	412.477,77
Disponible		110	15.247,04	15.247,04
Indisponible		111	397.001,34	397.230,73
Plus-values de réévaluation		12		
Réserves		13	30.454.591,94	30.165.933,26
Réserves indisponibles		130/1	22.352.951,57	22.306.865,17
Réserves statutairement indisponibles		1311	189.624,73	189.624,73
Acquisition d'actions propres		1312		
Soutien financier		1313		
Autres		1319	22.163.326,84	22.117.240,44
Réserves immunisées		132	105.299,08	105.299,08
Réserves disponibles		133	7.996.341,29	7.753.769,01
Bénéfice (Perte) reporté(e) (+)/(-)		14		
Subsides en capital		15	23.938.996,17	22.834.690,16
Avance aux associés sur la répartition de l'actif net 6		19		
PROVISIONS ET IMPÔTS DIFFÉRÉS		16	2.777.833,11	2.663.194,89
Provisions pour risques et charges		160/5	1.517.885,94	1.461.369,09
Pensions et obligations similaires		160		
Charges fiscales		161		
Grosses réparations et gros entretien		162	1.517.885,94	1.461.369,09
Obligations environnementales		163		
Autres risques et charges	6.8	164/5		
Impôts différés		168	1.259.947,17	1.201.825,80

 $^{^{6}\,}$ Montant venant en déduction des autres composantes des capitaux propres.

	Ann.	Codes	Exercice	Exercice précédent
DETTES		17/49	36.918.097,15	36.475.802,91
Dettes à plus d'un an	6.9	17	32.776.247,96	32.232.459,29
Dettes financières		170/4	32.709.721,18	32.162.494,09
Emprunts subordonnés		170		
Emprunts obligataires non subordonnés		171		
Dettes de location-financement et dettes assimilées		172		
Etablissements de crédit		173	32.709.721,18	32.162.494,09
Autres emprunts		174		
Dettes commerciales		175		
Fournisseurs		1750		
Effets à payer		1751		
Acomptes sur commandes		176		
Autres dettes		178/9	66.526,78	69.965,20
Dettes à un an au plus	6.9	42/48	4.131.674,04	4.233.025,55
Dettes à plus d'un an échéant dans l'année		42	1.283.785,48	1.237.998,34
Dettes financières		43		
Etablissements de crédit		430/8		
Autres emprunts		439		
Dettes commerciales		44	1.445.638,44	1.872.543,35
Fournisseurs		440/4	1.445.638,44	1.872.543,35
Effets à payer		441		
Acomptes sur commandes		46		
Dettes fiscales, salariales et sociales	6.9	45	986.224,53	404.669,89
Impôts		450/3	177.294,20	
Rémunérations et charges sociales		454/9	808.930,33	404.669,89
Autres dettes		47/48	416.025,59	717.813,97
Comptes de régularisation	6.9	492/3	10.175,15	10.318,07
TOTAL DU PASSIF		10/49	94.501.766,75	92.552.098,99

COMPTE DE RÉSULTATS

		Ann.	Codes	Exercice	Exercice précédent
Ventes et prestations			70/76A	12.290.281,68	10.921.811,46
Chiffre d'affaires		6.10	70	11.019.165,73	9.629.062,35
En-cours de fabrication, produits finis et commandours d'exécution: augmentation (réduction)	des en (+)/(-)		71		
Production immobilisée			72	671.104,17	804.929,40
Autres produits d'exploitation		6.10	74	600.011,78	473.815,69
Produits d'exploitation non récurrents		6.12	76A		14.004,02
Coût des ventes et des prestations			60/66A	13.141.908,03	10.841.429,01
Approvisionnements et marchandises			60	355.441,38	309.643,26
Achats			600/8	344.149,78	317.311,26
Stocks: réduction (augmentation)	(+)/(-)		609	11.291,60	-7.668,00
Services et biens divers			61	2.171.646,13	1.946.786,94
Rémunérations, charges sociales et pensions	(+)/(-)	6.10	62	5.524.598,64	4.465.454,08
Amortissements et réductions de valeur sur frais d'établissement, sur immobilisations incorporelles corporelles	s et		630	3.964.360,90	3.270.533,74
Réductions de valeur sur stocks, sur commandes cours d'exécution et sur créances commerciales: dotations (reprises)		6.10	631/4	-7.065,57	-4.371,59
,	(+)/(-)	6.10	031/4	-7.005,57	-4.571,59
Provisions pour risques et charges: dotations (utilisations et reprises)	(+)/(-)	6.10	635/8	56.516,85	-53.438,36
Autres charges d'exploitation		6.10	640/8	1.076.409,70	906.820,94
Charges d'exploitation portées à l'actif au titre de de restructuration	frais (-)		649		
Charges d'exploitation non récurrentes		6.12	66A		
Bénéfice (Perte) d'exploitation	(+)/(-)		9901	-851.626,35	80.382,45

N°

	Ann.	Codes	Exercice	Exercice précédent
Produits financiers		75/76B	1.453.914,01	1.118.686,90
Produits financiers récurrents		75/705	1.453.914,01	1.118.686,90
Produits des immobilisations financières		750	333,24	316,06
Produits des actifs circulants		751	378.615,01	410.823,03
Autres produits financiers	6.11	752/9	1.074.965,76	707.547,81
			1.074.000,70	707.047,01
Produits financiers non récurrents	6.12	76B		
Charges financières		65/66B	356.586,14	316.211,55
Charges financières récurrentes	6.11	65	356.586,14	316.211,55
Charges des dettes		650	356.586,13	316.111,60
Réductions de valeur sur actifs circulants autres qu stocks, commandes en cours et créances commerciales: dotations (reprises) (+)	ıe /(-)	651		
Autres charges financières	, ()	652/9	0,01	99,95
Charges financières non récurrentes	6.12	66B	- 7-	
Bénéfice (Perte) de l'exercice avant impôts (+)	/(-)	9903	245.701,52	882.857,80
Prélèvement sur les impôts différés	. ()	780	61.256,93	36.852,55
·		"	01.230,33	00.002,00
Transfert aux impôts différés		680		
Impôts sur le résultat (+)	/(-) 6.13	67/77	18.299,77	52.484,84
Impôts		670/3	68.000,00	68.198,18
Régularisation d'impôts et reprise de provisions fiscale	s	77	49.700,23	15.713,34
Bénéfice (Perte) de l'exercice (+)	/(-)	9904	288.658,68	867.225,51
Prélèvement sur les réserves immunisées		789		
Transfert aux réserves immunisées		689		
Bénéfice (Perte) de l'exercice à affecter (+)	/(-)	9905	288.658,68	867.225,51

AFFECTATIONS ET PRÉLÈVEMENTS

		Codes	Exercice	Exercice précédent
Bénéfice (Perte) à affecter	(+)/(-)	9906	288.658,68	867.225,51
Bénéfice (Perte) de l'exercice à affecter	(+)/(-)	(9905)	288.658,68	867.225,51
Bénéfice (Perte) reporté(e) de l'exercice précédent	(+)/(-)	14P		
Prélèvement sur les capitaux propres		791/2		
sur l'apport		791		
sur les réserves		792		
Affectation aux capitaux propres		691/2	288.658,68	867.225,51
à l'apport		691		
à la réserve légale		6920		
aux autres réserves		6921	288.658,68	867.225,51
Bénéfice (Perte) à reporter	(+)/(-)	(14)		
Intervention des associés dans la perte		794		
Bénéfice à distribuer		694/7		
Rémunération de l'apport		694		
Administrateurs ou gérants		695		
Travailleurs		696		
Autres allocataires		697		

	Codes	Exercice	Exercice précédent
CONCESSIONS, BREVETS, LICENCES, SAVOIR-FAIRE, MARQUES ET DROITS SIMILAIRES			
Valeur d'acquisition au terme de l'exercice	8052P	xxxxxxxxxxxx	363.218,38
Mutations de l'exercice			
Acquisitions, y compris la production immobilisée	8022	2.236,08	
Cessions et désaffectations	8032		
Transferts d'une rubrique à une autre (+)/(-)	8042		
Valeur d'acquisition au terme de l'exercice	8052	365.454,46	
Amortissements et réductions de valeur au terme de l'exercice	8122P	xxxxxxxxxxxx	340.201,85
Mutations de l'exercice			
Actés	8072	11.604,23	
Repris	8082		
Acquis de tiers	8092		
Annulés à la suite de cessions et désaffectations	8102		
Transférés d'une rubrique à une autre (+)/(-)	8112		
Amortissements et réductions de valeur au terme de l'exercice	8122	351.806,08	
VALEUR COMPTABLE NETTE AU TERME DE L'EXERCICE	211	13.648,38	

ETAT DES IMMOBILISATIONS CORPORELLES

		Codes	Exercice	Exercice précédent
TERRAINS ET CONSTRUCTIONS				
Valeur d'acquisition au terme de l'exercice		8191P	xxxxxxxxxxxx	92.015.098,02
Mutations de l'exercice				
Acquisitions, y compris la production immobilisée		8161	1.099.703,49	
Cessions et désaffectations		8171		
Transferts d'une rubrique à une autre	(+)/(-)	8181	18.133.250,52	
Valeur d'acquisition au terme de l'exercice		8191	111.248.052,03	
Plus-values au terme de l'exercice		8251P	xxxxxxxxxxxx	
Mutations de l'exercice				
Actées		8211		
Acquises de tiers		8221		
Annulées		8231		
Transférées d'une rubrique à une autre	(+)/(-)	8241		
Plus-values au terme de l'exercice		8251		
Amortissements et réductions de valeur au terme de l'exer	rcice	8321P	xxxxxxxxxxxx	40.859.364,56
Mutations de l'exercice				
Actés		8271	3.873.193,21	
Repris		8281		
Acquis de tiers		8291		
Annulés à la suite de cessions et désaffectations		8301		
Transférés d'une rubrique à une autre	(+)/(-)	8311		
Amortissements et réductions de valeur au terme de l'exer	rcice	8321	44.732.557,77	
VALEUR COMPTABLE NETTE AU TERME DE L'EXERCICE		(22)	66.515.494,26	

		Codes	Exercice	Exercice précédent
INSTALLATIONS, MACHINES ET OUTILLAGE				
INSTALLATIONS, MACHINES ET COTILLAGE				
Valeur d'acquisition au terme de l'exercice		8192P	xxxxxxxxxxxxx	295.607,08
Mutations de l'exercice				
Acquisitions, y compris la production immobilisée		8162	15.107,36	
Cessions et désaffectations		8172		
Transferts d'une rubrique à une autre	(+)/(-)	8182		
Valeur d'acquisition au terme de l'exercice		8192	310.714,44	
Plus-values au terme de l'exercice		8252P	xxxxxxxxxxxxx	
Mutations de l'exercice			İ	
Actées		8212		
Acquises de tiers		8222		
Annulées		8232		
Transférées d'une rubrique à une autre	(+)/(-)	8242		
Plus-values au terme de l'exercice		8252		
Amortissements et réductions de valeur au terme de l'e	exercice	8322P	xxxxxxxxxxxxx	276.058,14
Mutations de l'exercice				
Actés		8272	14.161,86	
Repris		8282		
Acquis de tiers		8292		
Annulés à la suite de cessions et désaffectations		8302		
Transférés d'une rubrique à une autre	(+)/(-)	8312		
Amortissements et réductions de valeur au terme de l'é	exercice	8322	290.220,00	
VALEUR COMPTABLE NETTE AU TERME DE L'EXERCI	CE	(23)	20.494,44	
		_		

	Codes	Exercice	Exercice précédent
MOBILIER ET MATÉRIEL ROULANT			
Valeur d'acquisition au terme de l'exercice	8193P	xxxxxxxxxxxx	755.038,41
Mutations de l'exercice			
Acquisitions, y compris la production immobilisée	8163	47.076,85	
Cessions et désaffectations	8173		
Transferts d'une rubrique à une autre (+)/(-)	8183		
Valeur d'acquisition au terme de l'exercice	8193	802.115,26	
Plus-values au terme de l'exercice	8253P	xxxxxxxxxxxxx	
Mutations de l'exercice			
Actées	8213		
Acquises de tiers	8223		
Annulées	8233		
Transférées d'une rubrique à une autre (+)/(-)	8243		
Plus-values au terme de l'exercice	8253		
Amortissements et réductions de valeur au terme de l'exercice	8323P	xxxxxxxxxxxx	606.041,20
Mutations de l'exercice			J
Actés	8273	65.401,60	
Repris	8283		
Acquis de tiers	8293		
Annulés à la suite de cessions et désaffectations	8303		
Transférés d'une rubrique à une autre (+)/(-)	8313		
Amortissements et réductions de valeur au terme de l'exercice	8323	671.442,80	
VALEUR COMPTABLE NETTE AU TERME DE L'EXERCICE	(24)	130.672,46	

N°

	Codes	Exercice	Exercice précédent
AUTRES IMMOBILISATIONS CORPORELLES			
Valeur d'acquisition au terme de l'exercice	8195P	xxxxxxxxxxxxx	258.588,50
Mutations de l'exercice			
Acquisitions, y compris la production immobilisée	8165		
Cessions et désaffectations	8175		
Transferts d'une rubrique à une autre (+)/(-)	8185		
Valeur d'acquisition au terme de l'exercice	8195	258.588,50	
Plus-values au terme de l'exercice	8255P	xxxxxxxxxxxxx	
Mutations de l'exercice			
Actées	8215		
Acquises de tiers	8225		
Annulées	8235		
Transférées d'une rubrique à une autre (+)/(-)	8245		
Plus-values au terme de l'exercice	8255		
Amortissements et réductions de valeur au terme de l'exercice	8325P	xxxxxxxxxxxx	258.588,50
Mutations de l'exercice			
Actés	8275		
Repris	8285		
Acquis de tiers	8295		
Annulés à la suite de cessions et désaffectations	8305		
Transférés d'une rubrique à une autre (+)/(-)	8315		
Amortissements et réductions de valeur au terme de l'exercice	8325	258.588,50	
VALEUR COMPTABLE NETTE AU TERME DE L'EXERCICE	(26)		

		Codes	Exercice	Exercice précédent
IMMODILICATIONS EN COURS ET ACCMETES VERS	eće			
IMMOBILISATIONS EN COURS ET ACOMPTES VERS	SES			
Valeur d'acquisition au terme de l'exercice		8196P	xxxxxxxxxxxx	17.995.381,36
Mutations de l'exercice				
Acquisitions, y compris la production immobilisée		8166	9.190.048,69	
Cessions et désaffectations		8176		
Transferts d'une rubrique à une autre	(+)/(-)	8186	-18.133.250,52	
Valeur d'acquisition au terme de l'exercice		8196	9.052.179,53	
Plus-values au terme de l'exercice		8256P	xxxxxxxxxxxxx	
Mutations de l'exercice				
Actées		8216		
Acquises de tiers		8226		
Annulées		8236		
Transférées d'une rubrique à une autre	(+)/(-)	8246		
Plus-values au terme de l'exercice		8256		
Amortissements et réductions de valeur au terme de l'exe	rcice	8326P	xxxxxxxxxxxxx	
Mutations de l'exercice				
Actés		8276		
Repris		8286		
Acquis de tiers		8296		
Annulés à la suite de cessions et désaffectations		8306		
Transférés d'une rubrique à une autre	(+)/(-)	8316		
Amortissements et réductions de valeur au terme de l'exe	rcice	8326		
VALEUR COMPTABLE NETTE AU TERME DE L'EXERCICE		(27)	9.052.179,53	

AUTRES ENTREPRISES PARTICIPATIONS ACTIONS E			,
AUTRES ENTREPRISES – PARTICIPATIONS, ACTIONS ET PARTS	r		
Valeur d'acquisition au terme de l'exercice	8393P	xxxxxxxxxxxx	20,00
Mutations de l'exercice			
Acquisitions	8363		
Cessions et retraits	8373	10,00	
Transferts d'une rubrique à une autre (+)/	(-) 8383		
Valeur d'acquisition au terme de l'exercice	8393	10,00	<u> </u>
Plus-values au terme de l'exercice	8453P	xxxxxxxxxxxxx	
Mutations de l'exercice			
Actées	8413		
Acquises de tiers	8423		
Annulées	8433		
Transférées d'une rubrique à une autre (+)/	(-) 8443		
Plus-values au terme de l'exercice	8453		
Réductions de valeur au terme de l'exercice	8523P	xxxxxxxxxxxx	
Mutations de l'exercice			
Actées	8473		
Reprises	8483		
Acquises de tiers	8493		
Annulées à la suite de cessions et retraits	8503		
Transférées d'une rubrique à une autre (+)/	(-) 8513		
Réductions de valeur au terme de l'exercice	8523		
Montants non appelés au terme de l'exercice	8553P	xxxxxxxxxxxx	
Mutations de l'exercice (+)/	(-) 8543		
Montants non appelés au terme de l'exercice	8553		
VALEUR COMPTABLE NETTE AU TERME DE L'EXERCICE	(284)	10,00	
AUTRES ENTREPRISES - CRÉANCES			<u> </u>
VALEUR COMPTABLE NETTE AU TERME DE L'EXERCICE	285/8P	xxxxxxxxxxxxx	814,45
Mutations de l'exercice			
Additions	8583		
Remboursements	8593		
Réductions de valeur actées	8603		
Réductions de valeur reprises	8613		
Différences de change (+)/			
Autres (+)/	(-) 8633		
VALEUR COMPTABLE NETTE AU TERME DE L'EXERCICE	(285/8)	814,45	
RÉDUCTIONS DE VALEUR CUMULÉES SUR CRÉANCES AU TER L'EXERCICE	ME DE 8653		

PLACEMENTS DE TRÉSORERIE ET COMPTES DE RÉGULARISATION DE L'ACTIF

AUTRES PLACEMENTS DE TRÉSORERIE

Actions, parts et placements autres que placements à revenu fixe

Actions et parts – Valeur comptable augmentée du montant non appelé

Actions et parts - Montant non appelé

Métaux précieux et œuvres d'art

Titres à revenu fixe

Titres à revenu fixe émis par des établissements de crédit

Comptes à terme détenus auprès des établissements de crédit

Avec une durée résiduelle ou de préavis

d'un mois au plus

de plus d'un mois à un an au plus

de plus d'un an

Autres placements de trésorerie non repris ci-avant

Exercice	Exercice précédent
9.588,53	9.588,53
10.138,85	10.138,85
550,32	550,32
3.348,42	3.348,42
2 240 42	2 240 42
3.348,42	3.348,42
	9.588,53 10.138,85 550,32

COMPTES DE RÉGULARISATION

Ventilation de la rubrique 490/1 de l'actif si celle-ci représente un montant important

Contrat assurance incendie 2024

Contrats omnium Ascenseurs 2024

Contrats énergies 2024

Assurance Accidents de travail 2024

Contrats location et entretien Informatiques 2024

Contrats entretien des chaudières 2024

Assurance divers Diverse 2024

Divers contrats 2024

Contrats location timbreuse 2024

Exe	rcice
LAC	10100
	89.934,77
	3.326,42
	22.434,90
	21.839,42
	4.298,79
	7.259,18
	6.866,95
	1.713,44
	760,68

ETAT DE L'APPORT ET STRUCTURE DE L'ACTIONNARIAT

ETAT DE L'APPORT

Apport

Disponible au terme de l'exercice

Disponible au terme de l'exercice

Indisponible au terme de l'exercice Indisponible au terme de l'exercice

Capitaux propres apportés par les actionnaires

En espèces

dont montant non libéré

En nature

dont montant non libéré

Modifications au cours de l'exercice

Entrées actionnaires

Sorties actionnaires

Actions nominatives

Actions dématérialisées

Codes	Exercice	Exercice précédent
110P	xxxxxxxxxxxx	15.247,04
(110)	15.247,04	
111P	xxxxxxxxxxxxx	397.230,73
(111)	397.001,34	
8790		
87901		
8791		
87911		

Codes	Montants	Nombre d'actions
	16.740,00	
	-17.358,19	
8702	XXXXXXXXXXXXXX	305.664
8703	XXXXXXXXXXXXXX	

Actions propres

Détenues par la société elle-même

Nombre d'actions correspondantes

Détenues par ses filiales

Nombre d'actions correspondantes

Engagement d'émission d'actions

Suite à l'exercice de droits de conversion

Montant des emprunts convertibles en cours

Montant de l'apport

Nombre maximum correspondant d'actions à émettre

Suite à l'exercice de droits de souscription

Nombre de droits de souscription en circulation

Montant de l'apport

Nombre maximum correspondant d'actions à émettre

Codes	Exercice
8722	
8732	
07.40	
8740	
8741	
8742	
8745	
8746	
8747	

Parts

Répartition

Nombre de parts

Nombre de voix qui y sont attachées

Ventilation par actionnaire

Nombre de parts détenues par la société elle-même

Nombre de parts détenues par les filiales

Codes	Exercice
8761	
8762	
8771	
8781	

30 C-app 6.7	7.1																																											
--------------	-----	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--

EXPLICATION COMPLÉMENTAIRE RELATIVE À L'APPORT (Y COMPRIS L'APPORT EN INDUSTRIE)

STRUCTURE DE L'ACTIONNARIAT DE L'ENTREPRISE À LA DATE DE CLÔTURE DE SES COMPTES

telle qu'elle résulte des déclarations reçues par la société en vertu de l'article 7:225 du Code des sociétés et des associations, l'article 14, alinéa 4 de la loi du 2 mai 2007 relative à la publicité des participations importantes ou l'article 5 de l'arrêté royal du 21 août 2008 fixant les règles complémentaires applicables à certains systèmes multilatéraux de négociation.

	Droits sociaux détenus			
DÉNOMINATION des personnes détenant des droits sociaux dans la société, avec mention de L'ADRESSE (du siège pour les personnes		Nombre de droits de vote		
morales) et, pour les entreprises de droit belge, mention du NUMÉRO D'ENTREPRISE	Nature	Attachés à des titres	Non liés à des titres	%
Région Bruxelles-Capitale SA DP				
Rue Jourdan 45				
1060 Bruxelles 6				
Belgique				
0227.581.301				
	Actions	0	0	21,46
Commune WB				
Place Antoine Gilson 1				
1170 Watermael-Boitsfort				
Belgique				
0207.372.637				
	Actions	0	0	0,41
Actions - locataires				
Avrnue Georges Benoidt 22				
1170 Watermael-Boitsfort				
Belgique				
	Actions	0	0	76,90
Actions - honoraires				
Avenue Georges Benoidt 22				
1170 Watermael-Boitsfort				
Belgique				
	Actions	0	0	1,23

ETAT DES DETTES ET COMPTES DE RÉGULARISATION DU PASSIF

ETAT DES DETTES ET COMPTES DE REGULARISATION DU PASSIF	Codes	Exercice
	Codes	LXCICICE
VENTILATION DES DETTES À L'ORIGINE À PLUS D'UN AN, EN FONCTION DE LEUR DURÉE RÉSIDUELLE		
Dettes à plus d'un an échéant dans l'année		
Dettes financières	8801	1.283.785,48
Emprunts subordonnés	8811	
Emprunts obligataires non subordonnés	8821	
Dettes de location-financement et dettes assimilées	8831	
Etablissements de crédit	8841	1.283.785,48
Autres emprunts	8851	
Dettes commerciales	8861	
Fournisseurs	8871	
Effets à payer	8881	
Acomptes sur commandes	8891	
Autres dettes	8901	
Total des dettes à plus d'un an échéant dans l'année	(42)	1.283.785,48
Dettes ayant plus d'un an mais 5 ans au plus à courir		
Dettes financières	8802	6.504.856,41
Emprunts subordonnés	8812	
Emprunts obligataires non subordonnés	8822	
Dettes de location-financement et dettes assimilées	8832	
Etablissements de crédit	8842	6.504.856,41
Autres emprunts	8852	
Dettes commerciales	8862	
Fournisseurs	8872	
Effets à payer	8882	
Acomptes sur commandes	8892	
Autres dettes	8902	66.526,78
Total des dettes ayant plus d'un an mais 5 ans au plus à courir	8912	6.571.383,19
Dettes ayant plus de 5 ans à courir		
Dettes financières	8803	26.204.864,77
Emprunts subordonnés	8813	
Emprunts obligataires non subordonnés	8823	
Dettes de location-financement et dettes assimilées	8833	
Etablissements de crédit	8843	26.204.864,77
Autres emprunts	8853	
Dettes commerciales	8863	
Fournisseurs	8873	
Effets à payer	8883	
Acomptes sur commandes	8893	
Autres dettes	8903	
Total des dettes ayant plus de 5 ans à courir	8913	26.204.864,77

	Codes	Exercice
DETTES GARANTIES (comprises dans les rubriques 17 et 42/48 du passif)		
Dettes garanties par les pouvoirs publics belges		
Dettes financières	8921	
	8931	
Emprunts subordonnés Emprunts obligataires non subordonnés	8941	
Dettes de location-financement et dettes assimilées	8951	
Etablissements de crédit	8961	
Autres emprunts	8971	
Dettes commerciales	8981	
Fournisseurs	8991	
Effets à payer	9001	
Acomptes sur commandes	9011	
Dettes salariales et sociales	9021	
Autres dettes	9051	
Total des dettes garanties per les neuveirs nublies belges	9061	
Total des dettes garanties par les pouvoirs publics belges	9001	
Dettes garanties par des sûretés réelles constituées ou irrévocablement promises sur les actifs de la société		
Dettes financières	8922	
Emprunts subordonnés	8932	
Emprunts obligataires non subordonnés	8942	
Dettes de location-financement et dettes assimilées	8952	
Etablissements de crédit	8962	
Autres emprunts	8972	
Dettes commerciales	8982	
Fournisseurs	8992	
Effets à payer	9002	
Acomptes sur commandes	9012	
Dettes fiscales, salariales et sociales	9022	
Impôts	9032	
Rémunérations et charges sociales	9042	
Autres dettes	9052	
Total des dettes garanties par des sûretés réelles constituées ou irrévocablement promises sur les actifs de la société	9062	

DETTES	DETTES FISCALES, SALARIALES ET SOCIALES				
Impôts	mpôts (rubriques 450/3 et 178/9 du passif)				
Dett	es fiscales échues				
Dett	es fiscales non échues				
Dett	es fiscales estimées				
Dett	érations et charges sociales es échues envers l'Office Nation es dettes salariales et sociales	(rubriques 454/9 et 178/9 du passif) al de Sécurité Sociale			

Codes	Exercice
9072	
9073	177.294,20
450	
0070	
9076	
9077	808.930,33

COMPTES DE RÉGULARISATION

Ventilation de la rubrique 492/3 du passif si celle-ci représente un montant important

Antenne - Produit à recevoir 01-08.2024

Exercice

10.175,15

RÉSULTATS D'EXPLOITATION

	Codes	Exercice	Exercice précédent
PRODUITS D'EXPLOITATION			
Chiffre d'affaires net			
Ventilation par catégorie d'activité			
Locations autres		194.436,94	187.534,26
Location logement social		10.824.728,79	9.441.528,09
Ventilation par marché géographique			
Bruxelles		11.019.165,73	9.629.062,35
Autres produits d'exploitation			
Subsides d'exploitation et montants compensatoires obtenus des pouvoirs publics	740	250.611,75	154.733,66
CHARGES D'EXPLOITATION			
Travailleurs pour lesquels la société a introduit une déclaration DIMONA ou qui sont inscrits au registre général du personnel			
Nombre total à la date de clôture	9086	98	87
Effectif moyen du personnel calculé en équivalents temps plein	9087	88,4	78,5
Nombre d'heures effectivement prestées	9088	125.980	111.956
Frais de personnel			
Rémunérations et avantages sociaux directs	620	3.847.639,87	3.145.482,67
Cotisations patronales d'assurances sociales	621	1.139.454,66	964.468,12
Primes patronales pour assurances extralégales	622	120.413,36	104.175,49
Autres frais de personnel	623	417.090,75	251.327,80
Pensions de retraite et de survie	624		

	<u> </u>	Codes	Exercice	Exercice précédent
Provisions pour pensions et obligations similaires				
Dotations (utilisations et reprises)	(+)/(-)	635		
Réductions de valeur				
Sur stocks et commandes en cours				
Actées		9110		
Reprises		9111		
Sur créances commerciales				
Actées		9112	158.741,10	165.806,67
Reprises		9113	165.806,67	170.178,26
Provisions pour risques et charges				
Constitutions		9115	357.298,82	256.697,41
Utilisations et reprises		9116	300.781,97	310.135,77
Autres charges d'exploitation				
Impôts et taxes relatifs à l'exploitation		640	1.002.036,26	853.484,85
Autres		641/8	74.373,44	53.336,09
Personnel intérimaire et personnes mises à la disposition de	la société			
Nombre total à la date de clôture		9096		
Nombre moyen calculé en équivalents temps plein		9097	0,2	0,2
Nombre d'heures effectivement prestées		9098	344	488
Frais pour la société		617	17.497,51	26.295,57
				I

RÉSULTATS FINANCIERS

	Codes	Exercice	Exercice précédent
PRODUITS FINANCIERS RÉCURRENTS			
PRODUITS FINANCIERS RECURRENTS			
Autres produits financiers			
Subsides accordés par les pouvoirs publics et imputés au compte de résultats			
Subsides en capital	9125	1.071.501,56	700.198,41
Subsides en intérêts	9126		
Ventilation des autres produits financiers			
Différences de change réalisées	754		
Autres			
Récupérations intérêts et dépenses judicaires		3.464,20	7.349,40
CHARGES FINANCIÈRES RÉCURRENTES			
Amortissement des frais d'émission d'emprunts	6501		
Intérêts portés à l'actif	6502		
Réductions de valeur sur actifs circulants			
Actées	6510		
Reprises	6511		
Autres charges financières			
Montant de l'escompte à charge de la société sur la négociation de créances	653		
Provisions à caractère financier			
Dotations	6560		
Utilisations et reprises	6561		
Ventilation des autres charges financières			
Différences de change réalisées	654		
Ecarts de conversion de devises	655		
Autres			

PRODUITS ET CHARGES DE TAILLE OU D'INCIDENCE EXCEPTIONNELLE

		Codes	Exercice	Exercice précédent
PRODUITS NON RÉCURRENTS		76		14.004,02
Produits d'exploitation non récurrents		(76A)		14.004,02
Reprises d'amortissements et de réductions de valeur sur immobilisations incorporelles et corporelles		760		5.504,03
Reprises de provisions pour risques et charges d'exploitation exceptionnels		7620		
Plus-values sur réalisation d'immobilisations incorporelles et corporelles		7630		8.499,99
Autres produits d'exploitation non récurrents		764/8		
Produits financiers non récurrents		(76B)		
Reprises de réductions de valeur sur immobilisations financières		761		
Reprises de provisions pour risques et charges financiers exceptionnels		7621		
Plus-values sur réalisation d'immobilisations financières		7631		
Autres produits financiers non récurrents		769		
CHARGES NON RÉCURRENTES		66		
Charges d'exploitation non récurrentes		(66A)		
Amortissements et réductions de valeur non récurrents sur frais d'établissement, sur immobilisations incorporelles et corporelles		660		
Provisions pour risques et charges d'exploitation exceptionnels: dotations (utilisations)	(+)/(-)	6620		
Moins-values sur réalisation d'immobilisations incorporelles et corporelles		6630		
Autres charges d'exploitation non récurrentes		664/7		
Charges d'exploitation non récurrentes portées à l'actif au titre de frais de restructuration	(-)	6690		
Charges financières non récurrentes		(66B)		
Réductions de valeur sur immobilisations financières		661		
Provisions pour risques et charges financiers exceptionnels: dotations (utilisations)	(+)/(-)	6621		
Moins-values sur réalisation d'immobilisations financières		6631		
Autres charges financières non récurrentes		668		
Charges financières non récurrentes portées à l'actif au titre de frais de restructuration	(-)	6691		

IMPÔTS ET TAXES

IMPÔTS SUR LE RÉSULTAT

Impôts sur le résultat de l'exercice

Impôts et précomptes dus ou versés

Excédent de versements d'impôts ou de précomptes porté à l'actif

Suppléments d'impôts estimés

Impôts sur le résultat d'exercices antérieurs

Suppléments d'impôts dus ou versés

Suppléments d'impôts estimés ou provisionnés

Principales sources de disparités entre le bénéfice avant impôts, exprimé dans les comptes, et le bénéfice taxable estimé

Dépenses non admises

Codes	Exercice	
9134	68.000,00	
9135	68.000,00	
9136		
9137		
9138		
9139		
9140		
	176.604,47	

Incidence des résultats non récurrents sur le montant des impôts sur le résultat de l'exercice

Exercice

Sources de latences fiscales

Latences actives

Pertes fiscales cumulées, déductibles des bénéfices taxables ultérieurs

Latences passives

Ventilation des latences passives

Codes	Exercice
9141	
9142	
9144	

TAXES SUR LA VALEUR AJOUTÉE ET IMPÔTS À CHARGE DE TIERS

Taxes sur la valeur ajoutée, portées en compte

A la société (déductibles)

Par la société

Montants retenus à charge de tiers, au titre de

Précompte professionnel

Précompte mobilier

Codes	Exercice	Exercice précédent
9145	42.842,14	
9146	474.134,20	
9147	729.953,45	602.253,16
9148	,	
3140		

0401.984.430	0404.00	20	Conn 6 1/
0401.964.430	0401.90	30	C-app 6.14

Codes

Exercice

DROITS ET ENGAGEMENTS HORS BILAN

	00000	27.0.0.00
GARANTIES PERSONNELLES CONSTITUÉES OU IRRÉVOCABLEMENT PROMISES PAR LA SOCIÉTÉ POUR SÛRETÉ DE DETTES OU D'ENGAGEMENTS DE TIERS	9149	
Dont		
Effets de commerce en circulation endossés par la société	9150	
Effets de commerce en circulation tirés ou avalisés par la société	9151	
Montant maximum à concurrence duquel d'autres engagements de tiers sont garantis par la société	9153	
GARANTIES RÉELLES		
Garanties réelles constituées ou irrévocablement promises par la société sur ses actifs propres pour sûreté de dettes et engagements de la société		
Hypothèques		
Valeur comptable des immeubles grevés	91611	
Montant de l'inscription	91621	
Pour les mandats irrévocables d'hypothéquer, le montant pour lequel le mandataire est autorisé à prendre inscription en vertu du mandat	91631	
Gages sur fonds de commerce		
Le montant maximum à concurrence duquel la dette est garantie et qui fait l'objet de l'enregistrement	91711	
Pour les mandats irrévocables de mise en gage du fonds de commerce, le montant pour lequel le mandataire est autorisé à procéder à l'enregistrement en vertu du mandat	91721	
Gages sur d'autres actifs ou mandats irrévocables de mise en gage d'autres actifs		
La valeur comptable des actifs grevés	91811	
Le montant maximum à concurrence duquel la dette est garantie	91821	
Sûretés constituées ou irrévocablement promises sur actifs futurs		
Le montant des actifs en cause	91911	
Le montant maximum à concurrence duquel la dette est garantie	91921	
Privilège du vendeur		
La valeur comptable du bien vendu	92011	
Le montant du prix non payé	92021	

N°	0401.984.430		C-app 6.14
----	--------------	--	------------

	Codes	Exercice
Garanties réelles constituées ou irrévocablement promises par la société sur ses actifs propres pour sûreté de dettes et engagements de tiers		
Hypothèques		
Valeur comptable des immeubles grevés	91612	
Montant de l'inscription	91622	
Pour les mandats irrévocables d'hypothéquer, le montant pour lequel le mandataire est autorisé à prendre inscription en vertu du mandat	91632	
Gages sur fonds de commerce		
Le montant maximum à concurrence duquel la dette est garantie et qui fait l'objet de l'enregistrement	91712	
Pour les mandats irrévocables de mise en gage du fonds de commerce, le montant pour lequel le mandataire est autorisé à procéder à l'enregistrement en vertu du mandat	91722	
Gages sur d'autres actifs ou mandats irrévocables de mise en gage d'autres actifs		
La valeur comptable des actifs grevés	91812	
Le montant maximum à concurrence duquel la dette est garantie	91822	
Sûretés constituées ou irrévocablement promises sur actifs futurs		
Le montant des actifs en cause	91912	
Le montant maximum à concurrence duquel la dette est garantie	91922	
Privilège du vendeur		
La valeur comptable du bien vendu	92012	
Le montant du prix non payé	92022	
	Codes	Exercice
,	Joues	LAGIGICE
BIENS ET VALEURS DÉTENUS PAR DES TIERS EN LEUR NOM MAIS AUX RISQUES ET PROFITS DE LA SOCIÉTÉ, S'ILS NE SONT PAS PORTÉS AU BILAN		

Codes	Exercice
	525.612,99
	959.946,80
9213	
9214	
9215	
9216	
	9213 9214 9215

ENGAGEMENTS RÉSULTANT DE GARANTIES TECHNIQUES ATTACHÉES À DES VENTES OU PRESTATIONS DÉJÀ EFFECTUÉES

Exercice	
	_

MONTANT, NATURE ET FORME DES LITIGES ET AUTRES ENGAGEMENTS IMPORTANTS

Exercice	

N°	0401.984.430	C-app 6.14

RÉGIMES COMPLÉMENTAIRES DE PENSION DE RETRAITE OU DE SURVIE INSTAURÉS AU PROFIT DU PERSONNEL OU DES DIRIGEANTS

Description succincte

Le personnel de la société ex-FLOREAL bénéficie d'une assurance groupe - contribution définie souscrite auprès de la compagnie d'assurance Axa. Cette assurance groupe est financée par l'employeur à concurrence de 6% et par l'employé à concurrence de 2 % du salaire mensuel brut. Suite à l'opération de fusion, une assurance-groupe a été étendue à l'ensemble du personnel à partir du 01/01/2019.

La solvabilité de ces entreprises d'assurance est soumise au contrôle financier global l'Autorité des services et marchés financiers (FSMA), ce qui garantit en cas de faillite de la compagnie d'assurance un droit prioritaire de recouvrement des dettes aux assurés et aux bénéficiaires de contrats d'assurance.

Mesures prises pour en couvrir la charge Réserve constituée auprès de la compagnie d'assurance.

Mesures prises pour en couvrir la charge		
	Code	Exercice
PENSIONS DONT LE SERVICE INCOMBE À LA SOCIÉTÉ ELLE-MÊME		
Montant estimé des engagements résultant de prestations déjà effectuées	9220	
Bases et méthodes de cette estimation		
bases et methodes de cette estimation		
		Exercice
NATURE ET IMPACT FINANCIER DES ÉVÈNEMENTS SIGNIFICATIFS POSTÉRIEURS À LA DATE DE CLÔTURE, non pris en compte dans le bilan ou le compte de résultats		
Subsides DPC à recevoir		16.961.798,18
Financement SLRB pour chantiers en cours		60.996.104,02
		Exercice
ENGAGEMENTS D'ACHAT OU DE VENTE DONT LA SOCIÉTÉ DISPOSE COMME ÉMETTEUR D'OPTI	ONS	EXCICIO
DE VENTE OU D'ACHAT	0110	
		Exercice
NATURE, OBJECTIF COMMERCIAL ET CONSÉQUENCES FINANCIÈRES DES OPÉRATIONS NON INSCRITES AU BILAN		
A condition que les risques ou les avantages découlant de ces opérations soient significatifs et dan	s	
la mesure où la divulgation des risques ou avantages soit nécessaire pour l'appréciation de la situation financière de la société		
		Exercice
AUTRES DROITS ET ENGAGEMENTS HORS BILAN (dont ceux non susceptibles d'être quantifiés)		

RELATIONS FINANCIÈRES AVEC

LES ADMINISTRATEURS ET GÉRANTS, LES PERSONNES PHYSIQUES OU MORALES QUI CONTRÔLENT DIRECTEMENT OU INDIRECTEMENT LA SOCIÉTÉ SANS ÊTRE LIÉES À CELLE-CI OU LES AUTRES ENTREPRISES CONTRÔLÉES DIRECTEMENT OU INDIRECTEMENT PAR CES PERSONNES

Créances sur les personnes précitées

Conditions principales des créances, taux d'intérêt, durée, montants éventuellement remboursés, annulés ou auxquels il a été renoncé

Garanties constituées en leur faveur

Autres engagements significatifs souscrits en leur faveur

Rémunérations directes et indirectes et pensions attribuées, à charge du compte de résultats, pour autant que cette mention ne porte pas à titre exclusif ou principal sur la situation d'une seule personne identifiable

Aux administrateurs et gérants

Aux anciens administrateurs et anciens gérants

Codes	Exercice
9500	
9501	
9502	
9503 9504	2.320,00

LE OU LES COMMISSAIRE(S) ET LES PERSONNES AVEC LESQUELLES IL EST LIÉ (ILS SONT LIÉS)

Emoluments du (des) commissaire(s)

Emoluments pour prestations exceptionnelles ou missions particulières accomplies au sein de la société par le(s) commissaire(s)

Autres missions d'attestation

Missions de conseils fiscaux

Autres missions extérieures à la mission révisorale

Emoluments pour prestations exceptionnelles ou missions particulières accomplies au sein de la société par des personnes avec lesquelles le ou les commissaire(s) est lié (sont liés)

Autres missions d'attestation

Missions de conseils fiscaux

Autres missions extérieures à la mission révisorale

Codes	Exercice
9505	19.751,39
95061 95062 95063	
95081 95082 95083	

Mentions en application de l'article 3:64, §2 et §4 du Code des sociétés et des associations

RÈGLES D'ÉVALUATION

Les règles d'évaluations ont été établies conformément aux dispositions reprises dans l'AR du 29 avril 2019 portant l'exécution du Code des Sociétés ainsi qu'à la règlementation particulière applicable aux SISP.

Ces règles sont relatives aux évaluations de la comptabilisation des subsides en capital, des dettes, de l'inventaire, aux constitutions et ajustements d'amortissements, de réductions de valeurs et de provisions pour risques et charges.

Les éléments du patrimoine sont repris dans l'inventaire à leur valeur d'acquisition ou de construction, et pour les dettes ou créances au montant restant dû.

1.Les subsides en capital

Conformément aux règles en vigueur dans le secteur bruxellois du logement social, les subsides en capital sont comptabilisés au moment de leur réception. Par extension, les subsides en capital reçus de la Région sont également comptabilisés au moment de leur réception.

2.Les dettes ou parties de dettes garanties par les pouvoirs publics belges

Tous les emprunts souscrits par la société sont souscrits auprès de la SLRB, organisme d'intérêt public, para-régional de type B de la Région de Bruxelles Capitale.

3.Amortissements

Les règles qui prévalaient avant la date du 31/12/2023, elles ne sont pas modifiées et en conséquence restent d'application pour les investissements consentis avant cette date.

- -100 % (1 an) Frais d'établissement
- -1,515 % (66 ans progressif) Constructions (historique)
- -3,03 % (33 ans linéaire) Travaux qui ont un impact sur l'enveloppe extérieure de nos logements (châssis, toitures et tous travaux extérieurs).
- -5 % (20 ans linéaire) Travaux effectués à l'intérieur de nos logements (gros-œuvre, carrelage, plafonnage, électricité, plomberie, menuiserie intérieure, installations de chauffage, ascenseurs, etc...)
- -6,67 % (15 ans linéaire) Installation des nouvelles chaudières individuelles ou mixtes (la chaudière sera amortie sur cette période mais l'installation de chauffage sera sur 20 ans).
- -10% (10 ans) Installation de ventilation mécanique contrôlée (VMC) individuelle ou collective.
- -20 % (5 ans linéaire) Matériels roulant.
- -20 % (5 ans linéaire) Mobiliers et Matériels de bureau.
- -33,33 % (3 ans linéaire) Machines et outillages de chantier.
- -33,33 % (3 ans linéaire) Matériels et logiciels informatiques.
- -L'amortissement des subsides en capital suit l'amortissement du bien d'investissement concerné.

4.Stock

Le coût unitaire moyen pondéré.

5. Provisions pour gros entretiens et grosses réparations

La société est soumise à la tutelle de la Société du Logement de la Région Bruxelles-Capitale (SLRB), et de cette tutelle résulte une série de directives financières et comptables propres au secteur du logement social. Ces directives prennent la forme de circulaires et sont obligatoires.

Dès lors, en vue d'assurer une image fidèle des comptes, il est dérogé aux dispositions de l'Arrêté Royal du 29 avril 2019 en ce qui concerne la provision pour gros entretiens et grosses réparations (article 50 et suivants dudit Arrêté Royal), laquelle est évaluée sur base du plan d'entretien repris au plan stratégique à 5 ans de la SISP.

La dotation à la provision pour gros entretiens et grosses réparations doit être équivalente à 1/5 des coûts d'entretien prévus sur une période de 5 années.

Dette ente 6 mois < 1an Dette > 1 an

Locataires
présents 25% de la dette en irrécouvrable
Autres dettes 50% de la dette en irrécouvrable 100% de la dette en irrécouvrable
100% de la dette en irrécouvrable

Pour les locataires décédés en cours d'année et pour lesquels il n'y a pas d'héritier, une réduction de valeur de 100% est comptabilisée.

En application à l'article 3 - 12 du Code des sociétés et associations, un montant de subsides de 2.328.202,47 € a été reçu des pouvoirs publics

N° | 0401.984.430 | C-app 7

AUTRES DOCUMENTS À DÉPOSER EN VERTU DU CODE DES SOCIÉTÉS ET DES ASSOCIATIONS

RAPPORT DE GESTION

Rapport de gestion du Conseil d'administration à l'Assemblée générale ordinaire - exercice 2023

LE LOGIS - FLOREAL SC

Deuxième Partie - Comptes annuels 2023

En application des articles 3:5 et 3:6 du nouveau code des sociétés, le rapport sur les comptes annuels relatifs à l'exercice 2023 a été établi.

I. Commentaires sur les comptes annuels

A. BILAN

Les comptes annuels arrêtés au 31 décembre 2023 présentent un total du bilan de 94.501.767 € contre 92.552.099 € au 31 décembre 2022.

Bilan	2022 LE LOGIS-FLORÉAL	2023 LE LOGIS-FLORÉAL
Actifs immobilisés	69.343.512,00	75.733.314,00
Actifs circulants	23.208.587,00	18.768.453,00
TOTAL ACTIF	92.552.099,00	94.501.767,00
Capitaux Propres	53.413.101,00	54.805.837,00
Provisions et impôts différés	2.663.195,00	2.777.833,00
Dettes	36.475.803,00	36.918.097,00
TOTAL PASSIF	92.552.099,00	94.501.767,00

a. Actifs immobilisés

Les actifs immobilisés s'élèvent au 31 décembre 2023 à 75.733.314 € contre un montant au 31 décembre 2022 de 69.343.512 €.

De nouveaux investissements ont été réalisés pour un montant de 10.354.172 €.

Des amortissements ont été actés pour un montant total de 3.964.361 €.

b. Actifs circulants

Les actifs circulants s'élèvent, au 31 décembre 2023, à 18.768.453 € contre un montant de 23.208.587,04 € au 31 décembre 2022.

Les créances s'élèvent à 1.959.471 €.Les créances locatives s'élèvent à 242.447 €. Les autres créances sont majoritairement constituées de des réductions accordées aux locataires (précompte immobilier) qui doivent être récupérées auprès de la Région (1.532.179 €) et de la redevance entretien des espaces verts à réclamer aux propriétaires (138.759 €).

Les valeurs disponibles s' élèvent à 16.372.441 €. Elles sont en diminution de 4.901.194 € par rapport à l'exercice 2022. Cette diminution est consécutive au fait que la SISP doit financer sur ses fonds propres des chantiers de rénovation. En effet, les coûts de rénovation ont fortement augmenté et

AUTRES DOCUMENTS À DÉPOSER EN VERTU DU CODE DES SOCIÉTÉS ET DES ASSOCIATIONS

RAPPORT DE GESTION

l'enveloppe budgétaire allouée par la Région est fermée. La SISP est donc obligée de compenser sur ses fonds propres le différentiel des coûts de rénovation. Par ailleurs, la DPC tarde à verser les subsides pour la restauration du patrimoine classé. La SISP ponctionne dans ses liquidités pour payer les entreprises en attendant le versement des subsides pendant parfois plusieurs années.

c. Capitaux propres

Les capitaux propres s'élèvent à au 31 décembre 2023, à 54.805.837 € contre un montant de 53.413.101 € au 31 décembre 2022.

L'augmentation de la réserve de 288.659 € résulte de l'affectation du bénéfice de l'exercice.

Les subsides en capital ont été perçus pour un montant de 1.104.306 €. La variation porte le montant net des subsides en capital perçus dans le cadre des chantiers de rénovation.

d. Provisions et impôts différés

Le montant des provisions s'élève, au 31 décembre 2023, à 1.517.886 € contre un montant de 1.461.369 € au 31 décembre 2022, soit une augmentation de 56.517 € par rapport à l'exercice précédent.

L'impôt différé (1.259.947 €) tient compte des opérations réalisées au cours de l'exercice et qui auront un impact sur l'impôt exigible au cours des exercices futurs. La variation enregistrée en 2023 (augmentation de 58.121 €) correspond au montant net des subsides en capital transférés.

e. Dettes

Les dettes s'élèvent, au 31 décembre 2023, à 36.918.097 € contre un montant de 36.475.803 € au 31 décembre 2022. Elles ont augmenté au cours de l'exercice de 442.294 €.

Les dettes sont principalement constituées de prêts octroyés sous la forme d'avances remboursables qui permettent à la société de financier les chantiers de rénovation. Les prêts ont été octroyés pour un montant de 593.015 € au cours de l'exercice 2023 pour atteindre un total de 33.993.507 €.

Les dettes commerciales s'élèvent au 31 décembre 2023 à un montant de 1.445.638 € contre un montant de 1.872.543 € au 31 décembre 2022. Ce montant est constitué de factures à recevoir $(343.357 \, \mathbb{C})$ et de factures non-échues au 31/12/2023 $(1.101.661 \, \mathbb{C})$.

Les dettes salariales de 986.225 € sont constituées des provisions pour pécule de vacances ainsi que de factures à recevoir, payables en 2024.

Les autres dettes s'élèvent à 416.026 €. Ces dettes sont en baisse par rapport à 2022 (717.914 €). Elles sont principalement constituées de dettes locatives : loyers trop payés ou loyers payés anticipativement, décomptes de charges et précompte immobilier à rembourser en 2024.

AUTRES DOCUMENTS À DÉPOSER EN VERTU DU CODE DES SOCIÉTÉS ET DES ASSOCIATIONS

RAPPORT DE GESTION

B. LES COMPTES DE RESULTATS

Le compte de résultat se solde par un bénéfice pour l'exercice 2023 de 288.659 € contre un bénéfice de 867.226 € € à fin 2022.

Le bénéfice est en net recul par rapport à l'exercice précédent.

Le résultat d'exploitation accuse une perte. La tendance à la diminution était observée depuis plusieurs années, cette baisse est très marquée cette année. Les coûts d'exploitation augmentent de 21 % alors que les recettes d'exploitation ne sont en hausse que de 13 %. Elles ne compensent plus les coûts.

La société n'a pas de réel levier pour augmenter ses recettes. Celles-ci sont essentiellement constituées des produits des loyers, lesquels sont calculés sur base de paramètres imposés et corrélés aux revenus des locataires. Depuis de nombreuses années, nous constatons une paupérisation des locataires.

Le coefficient de revenus moyen (revenus moyens des locataires / revenu de référence) est en baisse par rapport aux années antérieures :

- Revenu moyen des locataires = 28.204,24 €
- Revenu de référence = 22.869,48 €
- Coefficient moyen de revenus 2023 = 1,23

Cette tendance à la baisse s'explique par le fait que les nouveaux locataires ont une coefficient de revenus des nouveaux locataires bien inférieur au coefficient moyen des locataires en place (1,02).

La société doit faire face à la hausse de ses charges, notamment les frais de personnel, les charges d'amortissements et de précompte immobilier. Ils sont en fortes augmentation en 2023. Ils représentent à eux seuls 82 % des coûts d'exploitation de la SISP.

Le ratio de liquidité (ou fond de roulement) reste très bon. Il s'agit d'un coefficient qui indique la solvabilité d'une société à court terme. Il mesure le fond la capacité d'une entreprise à faire face à ses dépenses courantes.

Formule: Actifs circulants (29/58) / (Dettes à un an au plus (42/48) + Comptes de régularisation du passif (492/3)

Ration de liquidité générale 2023 = 4,53

Un ration de liquidité supérieur à 1,5 représente une bonne santé financière de la société.

Actuellement, la SISP dispose de liquidités suffisantes pour faire face à ses engagements. Toutefois, à plus long terme, elle pourrait être en difficultés et ce d'autant qu'elle doit compenser sur ses fonds propres des dépenses investissements conséquents.

AUTRES DOCUMENTS À DÉPOSER EN VERTU DU CODE DES SOCIÉTÉS ET DES ASSOCIATIONS

RAPPORT DE GESTION

U U				2022	2023
COMPTE DE RÉSULTATS				LE LOGIS-FLORÉAL	LE LOGIS-FLORÉAL
I. VENTES ET PRESTATIONS			70/74	10.921.811,46	12.290.281,68
A. Chiffres d'affaires			70	9.629.062,35	11.019.165,73
	A.1. Loyers de base		700	8.697.460,69	9.726.985,53
		A.1.1. Logements sociaux	70000	8.485.032,90	9.499.220,36
		A.1.2. Autres	70010 à 30	212.427,79	227.765,17
	A.2. Pertes de loyers		701	-746.502,73	-818.005,13
	A.3. Réductions soc		702	-134.442,24	80.947,79
	A.4. Charges locativ		703/4/5/7/8	1.478.043,91	1.643.076,72
	A.5. Ventes de mais		706	0,00	0,00
	A.6. Cotisation de se		709	334.502,72	386.160,82
C. Production immobili		Silderite	71+72	804.929,40	671.104,17
D. Allocation de solida			73	0,00	100.831,68
D. Autres produits d'ex			74	473.815,69	499.180,10
E. Produits d'exploitati	•		76	14.004,02	0,00
II. COUT DES VENTES E			60/64	10.841.429,01	13.141.908,03
			60	309.643,26	355.441,38
A. Appovisionnements					Supplies and the supplies are supplies and the supplies are supplies and the supplies are supplies and the supplies are supplies and the supplies and the supplies are supplies are supplies and the supplies are supplies and the supplies are supplies and the supplies are supplies are supplies and the supplies are supplies are supplies and the supplies are supplies a
B. Services et biens div			61	1.946.786,94	2.171.646,13
	Administration géné		610	314.393,18	416.691,57
	Trauvaux à charge d		6110+6112	418.044,89	439.499,98
	Décompte à charge		6111	269.733,60	359.264,43
	Consommations (SIS	5-L 100-00-0-00-0-0-0-0-0-0-0-0-0-0-0-0-0-0	612	609.783,54	594.689,74
	Matériel et machine	25	613	126.137,77	120.982,25
	Assurances		614	118.497,64	102.615,56
	Frais d'actes et de c	ontentieux	615	59.940,10	114.446,66
	Divers		616	1.560,65	3.638,43
	Administrateurs/inte	érimaires	617+618	28.695,57	19.817,51
C. Rémunérations, cha	rges soc., pensions		62	4.465.454,08	5.524.598,64
D. Amortissements			630	3.270.533,74	3.964.360,90
E. Rdv/Stocks et créan	ces douteuses		631/4	-4.371,59	-7.065,57
F. Provisions pour risqu	-		636-637	-53.438,36	56.5 16 ,85
G. Autres charges d'exp	ploitation		64	906.820,94	1.076.409,70
	A. Précompte immo	bilier	64000	852.277,30	994.135,80
	B. Autres charges d'	exploitation	640+644	54.543,64	82.273,90
Charges d'exploitation	non récurrentes		66	0,00	0,00
III. RÉSULTAT D'EXPLO	ITATION			80.382,45	-851.626,35
IV. Produits financiers			75	1.118.686,90	1.453.914,01
	Intérêts sur compte	courant	75100	410.823,03	378.615,01
	Amortissement de s	ubsides	753	700.198,41	1.071.501,56
	Autres produits fina	nciers	754-9	7.665,46	3.797,44
V. Charges financières			65	316.211,55	356.586,13
	Intérêts sur compte	courant	65009	0,00	0,00
	Intérêts et chargem	ent sur emprunts SLRB	6500-65009	315.944,90	355.930,33
	Autres charges finar	ncières	6502	266,65	655,80
VI. RESULTAT CRT AVA	NT IMPÔTS			882.857,80	245.701,53
Prélèvements sur impô	ts différés		78	36.852,55	61.256,93
Transfert aux impôts d	ifférés		68	0,00	0,00
A. Impôts - régularisati	17. C. T. C.	ons fiscales	77	15.713,34	49.700,23
B. Impôts			67	68.198,18	68.000,00
VII. RÉSULTAT DE L'EX	ERCICE		10000	867.225,51	288.658,69

a. Les comptes de charges

Le coût des ventes et prestation s'élève à 13.141.908 € en 2023. Ils sont en hausse de 2.300.479 € (21%) par rapport à 2022.

Les dépenses d'<u>approvisionnement et de marchandises (</u>comptes 60) s'élèvent à 355.441. €. Ces dépenses sont en augmentation de 45.798 € par rapport à l'exercice précédent.

AUTRES DOCUMENTS À DÉPOSER EN VERTU DU CODE DES SOCIÉTÉS ET DES ASSOCIATIONS

RAPPORT DE GESTION

*

Les dépenses en <u>services et biens divers</u> (comptes 61) s'élèvent à 2.171.646 €. Elles sont en augmentation de 224.859 € par rapport à l'exercice précédent. Divers éléments importants expliquent cette augmentation :

- Les frais administratifs divers (610) s'élèvent à 416.692 €. Ils sont en hausse de 102.298 € :
 - Les achats de matériel sont en hausse de 22.410 €. Ces achats découlent de l'engagement de personnel au sein de la structure
 - En 2023, des sinistres incendie (logements) ont occasionné des coûts dont une partie reste à charge de la SISP. Ces coûts ont augmenté de 53.369 €;
 - Frais de recrutement se sont élevés à 44.507 €, soit une hausse de 15.257 €. De nombreux engagements ont eu lieu en 2023 ;
 - Les frais informatiques sont également en hausse de 11.410 €. Cette augmentation est liée d'une part au renforcement de l'équipe et d'autre part à l'augmentation du coût des prestations.
 - Les honoraires du réviseur sont en baisse de 12.769 € suite à une régularisation de facturation intervenue en 2022;
 - Les coûts pour les activités socio-culturelles sont en hausse de 11.270 €. En 2023, de nombreux projets et activités liés au centenaire des cités-jardins se sont déroulés.
- Les travaux d'entretien à charge de la SISP (6110 et 6112) s'élèvent à 439.500 €. Un nouvel élément est intervenu en 2023. Précédemment des frais d'entretien étaient pris en charge par la société alors qu'ils relevaient des entretiens à charge du locataires. En 2023, la SISP a mis en place une nouvelle politique (principalement le débouchage des évacuations d'eaux usées). Ces frais d'entretien sont dorénavant refacturés aux locataires (pour un montant de 46.633 €).

Indépendamment de cette refacturation, les frais d'entretien sont en hausse de 25.178 €. Les coûts liés aux travaux d'entretien dans les logements fluctuent d'un poste à l'autre en fonction des réparations courantes. Parmi ceux-ci, nous pouvons noter les variations les plus importantes à la hausse ou à la baisse concernant :

- o Egouttage, citernes et fosses d'aisance : baisse de 18.924 €
- o Toitures, cheminées et descentes eau pluviale : augmentation de 11.641 €
- o Entretien de châssis : baisse de 15.945 € ;
- o Installations d'ascenseurs : baisse de 10.842 €;
- Les décomptes à charge des locataires se sont élevés à 359.264 € et accusent une hausse de 89.531 €. Plusieurs facteurs expliquent cette tendance :
 - o Diminution des frais d'élagage (espaces verts) : baisse de 16.194 €
 - Augmentation des charges d'entretien des chaudières (contrat entretien étendu à tous les logements non encore couverts) : hausse de 65.235 €
 - Augmentation des contrats d'entretien des communs des immeubles (vitres, remplacement de personnel absent mais également débouchage des évacuations des eaux usées à charge des locataires) : hausse de 32.815 €
- Les consommations d'énergie (612) s'élèvent à 594.690 €, ce qui représente une baisse de 15.094 € par rapport à l'exercice précédent. Ces consommations sont à charge des locataires (348.522 €) et à charge de la SISP (220.588 €).

AUTRES DOCUMENTS À DÉPOSER EN VERTU DU CODE DES SOCIÉTÉS ET DES ASSOCIATIONS

RAPPORT DE GESTION

En 2022, une forte augmentation des prix du gaz, d'électricité et de l'eau avait été enregistrée. Fin 2023, la tendance s'est inversée.

- Les frais de matériel (613 machines, outillage, matériel roulant, ...) s'élèvent à 120.982 €, soit une baisse de 5.156 €.
- Les frais de contrat d'assurance (614) s'élèvent à 102.616 €. Ils sont en baisse d'un montant de 15.882 €. En 2022, nous avions régularisé une prime assurance incendie afférente à l'exercice 2021.
- Les frais d'actes, de contentieux et d'experts (615) se sont élevés à 114.447 €, soit une hausse de 54.507 €. Ils concernent notamment :
 - o Frais d'experts en matière immobilier, TVA et RGPD-Cybersécurité
 - o Frais de d'avocat et de huissiers
- La SISP a eu recours à de l'interim en appui au service technique pendant 3 mois. Les coûts se sont élevés à 17.498 €.

*

Les <u>rémunérations</u> et autres frais de personnel (comptes 62) s'élèvent à 5.524.599 en 2023 contre 4.465.454 €. Ces dépenses sont en hausse de 1.059.145 €, conséquence des indexations salariales successives qui ont eu lieu en 2022 et 2023 mais également du renforcement de l'équipe administrative.

L'effectif global est resté stable passé de 80,17 ETP fin 2022 à 90,55 ETP fin 2023.

*

Les <u>amortissements</u> (comptes 630) se sont élevés à 3.964.361 €. Ils ont augmenté de 693.827 € par rapport à l'exercice précédent, conséquence directe des investissements consentis par de la société.

La politique intensive d'investissements, que la société mène, devrait confirmer cette tendance à la hausse au cours des exercices à venir.

*

Créances douteuses (comptes 634)

Des réductions de valeurs sont calculées pour les créances locatives et autres créances échues comme suit :

	Dette entre 6 mois < 1an	Dette > 1 an
Locataires présents	25% de la dette en irrécouvrable	100% de la dette en irrécouvrable
Autres dettes	50% de la dette en irrécouvrable	100% de la dette en irrécouvrable
Renons héritages	100% de la dette en irrécouvrable	100% de la dette en irrécouvrable

AUTRES DOCUMENTS À DÉPOSER EN VERTU DU CODE DES SOCIÉTÉS ET DES ASSOCIATIONS

RAPPORT DE GESTION

Au 31 décembre 2023, le montant des réductions de valeurs s'est élevé à 158.741 € contre un montant de 165.807 € au 31 décembre 2022. Cette diminution (tendance qui s'observe au cours des années) d'un montant de 7.066 € confirme que la politique mise en place pour le recouvrement des créances porte ses effets.

*

La <u>provision pour grosses réparations et gros entretiens</u> (comptes 636) : En 2023, une dotation à la provision a été actée pour un montant de 357.299 €.

L'utilisation de la provision s'est élevée à 300.782 € en 2023. Ce montant correspond aux dépenses supportées par la société au cours de l'année, pour des dépenses de gros entretiens et grosses réparations.

*

Les <u>autres charges d'exploitation</u> (comptes 64) s'élèvent 1.076.410 €, soit une hausse de 169.589 € par rapport à l'exercice précédent qui s'explique principalement par :

- La société s'acquitte chaque année du montant du précompte immobilier pour les logements dont elle est propriétaire. Pour l'exercice 2023, le précompte immobilier s'élève à 994.136 €, en hausse de 141.859 € (soit 17 %) par rapport à l'exercice précédent.
- Des créances locatives ont été mise à l'irrécouvrable pour un montant de 68.530 € en 2023 (contre 32.585 € en 2022). Ce montant concerne des créances locatives de personnes décédées ou qui sont insolvables financièrement.

*

Les <u>charges financières</u> (comptes 65) s'élèvent à 356.586 €, constituées principalement par des annuités que la société rembourse pour couvrir les crédits budgétaires.

b. Les comptes de produits

Le <u>chiffre d'affaires</u> (comptes 70) est principalement constitué par le produit des loyers et des charges. Il s'élève à 10.019.166 € Il est en augmentation de 1.390.103 € (hausse de 14%) :

- L'augmentation des loyers de base (700) des logements: 1.029.525 €. Elle est consécutive à l'incorporation dans le prix de revient actualisé des logements du montant des travaux de rénovation (4.945.264 €), de l'incidence d'indexation et de l'augmentation des coefficients de loyers (9.7 % en 2023);
- Les pertes de loyers pour logements inoccupés (701) sont en hausse de 71.502 € et s'élève à 818.005 € en 2023. Le nombre de logements vides reste stable alors que les loyers de base des logements augmentent. Nous continuons à constater une augmentation du nombre de renons mais également une augmentation du nombre de refus de logement;
- La tendance à la paupérisation des locataires constatée depuis plusieurs années se confirme : les relèvement de loyers (702) compensent tout juste les diminutions de loyers accordées aux locataires (différentiel de 80.948 €). Les mécanismes de lissage et de plafonnements des revenus induisent une perte nette de revenus pour la SISP de 1.814.190 €.

AUTRES DOCUMENTS À DÉPOSER EN VERTU DU CODE DES SOCIÉTÉS ET DES ASSOCIATIONS

RAPPORT DE GESTION

- Les charges locatives (705) s'élèvent à 1.643.077 € et sont en hausse de 165.033 € par rapport à 2022. Cette hausse est la conséquence des hausses des salaires, des coûts des matériaux et de l'énergie. Ces hausses ont des répercussions sur les contrats en cours. En 2023, les locataires ont bénéficié d'une prime énergie compensant la hausse des prix du gaz. Cette prime a été entièrement prise en charge par la SISP. Le montant de la mesure s'est élevé à 171.600 €.
- Le montant perçu au titre de cotisation de solidarité (709) s'élève à 386.161 € soit une hausse (51.658 €).

*

La <u>production immobilisée</u> (comptes 72) s'élève à 671.104 €, soit en diminution par rapport à l'année précédente d'un montant de 133.825 €. Des nombreux logements vides sont rénovés par des entreprises extérieures.

*

Les autres produits d'exploitation (comptes 74) s'élèvent à 499.180 €. Ils sont en hausse de 25.364 € par rapport à l'exercice précédent.

Les produits d'exploitation sont principalement constitués de :

- Subsides octroyés par la Région pour un montant total de près de 230.350 €. Ces subsides sont versés pour l'engagement de personnel dans le cadre des obligations qui découlent du contrat de gestion, pour immuniser l'augmentation du précompte immobilier, ... ;
- Allocations pour un montant total de plus de 71.615 € au titre d'aide à l'emploi ;
- Avantage en nature pour la mise à disposition de logements de fonction pour les délégués d'immeubles : 21.331 € :
- Réductions ONSS : 8.412 €
- Divers loyers (écoles et antenne, salle des fêtes) et récupération du précompte immobilier des commerces : 76.781 €;
- Récupération d'assurances pour un montant de près 46.992 € suite à des sinistres
- Les interventions (débouchage sterfput, clés, badges, installations électriques, ...) à charge des locataires ont été facturées pour un montant de 43.120 €.

*

Les produits financiers (comptes 75) s'élèvent à 1.453.914 €. Ils sont en augmentation par rapport à l'exercice 2022 de 335.227 €. Le montant des subsides en capital perçus est en augmentation de 371.303 €, les intérêts en compte courant sont en baisse de 32.208 €, conséquence directe de la baisse de la trésorerie.

*

c. L'impôt sur le résultat

L'<u>impôt sur le résultat</u> (comptes 67 et 77) est estimé à 21.914 €.

*

AUTRES DOCUMENTS À DÉPOSER EN VERTU DU CODE DES SOCIÉTÉS ET DES ASSOCIATIONS

RAPPORT DE GESTION

II. Bénéfice de l'exercice

L'exercice 2023 se clôture avec un bénéfice de 288.659 € soit un bénéfice en baisse de 578.567 € par rapport à l'exercice précédent.

Le bénéfice d'exploitation est en baisse par rapport à l'exercice précédent. Il est de - 851.626 € au 31 décembre 2023, contre 80.382 € au 31 décembre 2022.

III. Affectation du résultat

La proposition d'affectation du résultat de l'exercice – qui a déjà été traduite dans les comptes annuels qui vous sont soumis pour approbation est la suivante :

Bénéfice de l'exercice : 288.658,68 €
 Affectation aux capitaux propres (autres réserves) : 288.658,68 €

IV. Evènements importants survenus après la clôture

Néant.

V. Evolution des affaires et situation de la société

La société fait continuer sa politique de rénovation et d'entretien de son patrimoine. D'importants chantiers de rénovations sont programmés dans les années à venir. Les travaux ont été évalués à près de 146.400.000 € dans les 10 ans à venir.

VI. Principaux risques et incertitudes

La société n'a pas échappé aux conséquences de l'inflation importante en 2022 (9.25%). Elle en subira encore l'impact pendant de nombreuses années.

Les chantiers de rénovations en ont été impactés. Les prix des matériaux et de la main d'œuvre se sont envolés. Certains chantiers ont connu une hausse de 27 %.

La société est fortement tributaire des budgets régionaux pour mener à bien la politique de rénovation de son patrimoine. Elle dispose d'une une enveloppe budgétaire (fermée) pour réaliser les travaux de rénovation sur la période 2024-2033 : 39 millions d'euros.

La Région de Bruxelles-Capitale (ainsi que les institutions qui y sont liées SLRB et DPC) est dans une situation financière difficile. Elle opère des restrictions budgétaires importantes. Le logement social n'est pas épargné. Les prêts à long terme qui complétaient les financements (avances remboursables et subsides) ont été supprimés. Pour la société, cela représente une perte de capacité d'emprunt de 10.000.000 €.

La sisp peut également prétendre à des subsides pour la restauration de son patrimoine classé. Force est de constater que la liquidation de ces subsides est très aléatoire. Par ailleurs, la question du taux de subsidiation (80 %) est régulièrement mise sur la table.

AUTRES DOCUMENTS À DÉPOSER EN VERTU DU CODE DES SOCIÉTÉS ET DES ASSOCIATIONS

RAPPORT DE GESTION

Les travaux de rénovation sont lourdement impactés par ces contraintes financières. De nombreux projets sont postposés au-delà de 2034.

Les recettes quant à elles n'ont pas évolué dans la même proportion, les mesures de lissage et de plafonnements des revenus des locataires dans le calcul des loyers (source principale des recettes de la sisp) réduisent considérablement l'effet de l'indexation qui est appliquée sur les loyers. L'impact est donc important pour la SISP. Le résultat d'exploitation est en perte.

De nouvelles augmentations de coûts sont à prévoir en 2024, elles devraient être toutefois plus modérées.

Les prévisions du Bureau fédéral du Plan prévoient un taux d'inflation annuel de 3.3 % en 2024 et 1.9 % en 2025. L'indice santé qui détermine notamment les loyers et les salaires augmenterait respectivement de 3.4 % en 2024 et 2.0 % en 2025 (données au 10/04/2024). L'indice pivot devrait être dépassé en avril 2024 et une nouvelle fois en février 2025.

L'équilibre financier de la société sera de plus en plus difficile à maintenir à l'avenir du fait de la paupérisation des locataires qui se traduira par une diminution des recettes.

VII. Activités en matière de recherches et de développement

Pas d'application

VIII. Indications relatives à l'existence de succursales

Pas d'application

IX. Comité d'audit

Pas d'application

X. Conflits d'intérêts

Il n'y a pas eu de conflits d'intérêts au cours de l'exercice

XI. Utilisation des instruments financiers

Pas d'application

RAPPORT DES COMMISSAIRES

DocuSign Envelope ID: 3011207F-3FEF-4C90-8F8D-C1152211F004



Callens, Vandelanotte & Theunissen SRL Réviseurs d'Entreprises Avenue de Tervueren 313 Tervurenlaan B - 1150 Bruxelles / Brussel T +32 (0)2 772 03 30 Info.brussels@vdl.be www.vandelanotte.be

LE LOGIS – FLOREAL sc Avenue Georges Benoidt 22

1170 WATERMAEL-BOITSFORT

RAPPORT DU COMMISSAIRE A L'ASSEMBLEE GENERALE DE LA SC LE LOGIS FLOREAL POUR L'EXERCICE CLOS LE 31 DECEMBRE 2023

Dans le cadre du contrôle légal des comptes annuels de la société coopérative Le Logis-Floréal (la « Société »), nous vous présentons notre rapport de commissaire. Celui-ci inclut notre rapport sur les comptes annuels ainsi que les autres obligations légales et réglementaires. Le tout constitue un ensemble et est inséparable.

Nous avons été nommés en tant que commissaire par l'assemblée générale du 29/05/2021, conformément à la proposition de l'organe d'administration. Notre mandat de commissaire vient à échéance à la date de l'assemblée générale délibérant sur les comptes annuels clôturés au 31/12/2023. Nous avons exercé le contrôle légal des comptes annuels de la Société durant 3 exercices consécutifs au cours de ce mandat.

Rapport sur les comptes annuels

Opinion sans réserve

Nous avons procédé au contrôle légal des comptes annuels de la Société, comprenant le bilan au 31/12/2023 et le compte de résultats pour l'exercice clos à cette date ainsi que l'annexe, dont le total du bilan s'élève à 94.501.766,75 € et dont le compte de résultats se solde par un bénéfice de l'exercice de 288.658,68 €.

À notre avis, ces comptes annuels donnent une image fidèle du patrimoine et de la situation financière de la Société au 31/12/2023, ainsi que de ses résultats pour l'exercice clos à cette date, conformément au référentiel comptable applicable en Belgique.

Réviseurs d'Entreprises / Bedrijfsrevisoren / Belgische Wirtschaftsprüfer
Agréé pour les Institutions Financières / Erkend voor de Financièle Instellingen / Für Finanzinstitute anerkannt
Agréé par l'Office de contrôle des mutualités / Erkend door de Controledienst voor de Ziekenfondsen / Von der Krankenkassenaufsicht anerkannt

Audit / Tax / Corporate Finance / Risk / Accounting / IT Audit
Antwerp / Brussels / Hasselt / Kortrijk / Namur / Verviers / Luxembourg (L) /Lille (F)



RAPPORT DES COMMISSAIRES

DocuSign Envelope ID: 3011207F-3FEF-4C90-8F8D-C1152211F004



Fondement de l'opinion sans réserve

Nous avons effectué notre audit selon les Normes internationales d'audit (ISA) telles qu'applicables en Belgique. Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont plus amplement décrites dans la section « Responsabilités du commissaire relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport. Nous nous sommes conformés à toutes les exigences déontologiques qui s'appliquent à l'audit des comptes annuels en Belgique, en ce compris celles concernant l'indépendance.

Nous avons obtenu de l'organe d'administration et des préposés de la Société les explications et informations requises pour notre audit.

Nous estimons que les éléments probants que nous avons recueillis sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Responsabilités de l'organe d'administration relatives à l'établissement des comptes annuels

L'organe d'administration est responsable de l'établissement des comptes annuels donnant une image fidèle conformément au référentiel comptable applicable en Belgique, ainsi que du contrôle interne qu'il estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à l'organe d'administration d'évaluer la capacité de la Société à poursuivre son exploitation, de fournir, le cas échéant, des informations relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer le principe comptable de continuité d'exploitation, sauf si l'organe d'administration a l'intention de mettre la Société en liquidation ou de cesser ses activités, ou s'il ne peut envisager une autre solution alternative réaliste.

Responsabilités du commissaire relatives à l'audit des comptes annuels

Nos objectifs sont d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, et d'émettre un rapport de commissaire contenant notre opinion. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, qui ne garantit toutefois pas qu'un audit réalisé conformément aux normes ISA permettra de toujours détecter toute anomalie significative existante. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsqu'il est raisonnable de s'attendre à ce que, prises individuellement ou en cumulé, elles puissent influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes annuels prennent en se fondant sur ceux-ci.

Lors de l'exécution de notre contrôle, nous respectons le cadre légal, réglementaire et normatif qui s'applique à l'audit des comptes annuels en Belgique. L'étendue du contrôle légal ne comprend pas d'assurance quant à la viabilité future de la Société, ni quant à l'efficience ou l'efficacité avec laquelle l'organe d'administration a mené ou mènera les affaires de la Société.

RAPPORT DES COMMISSAIRES

DocuSign Envelope ID: 3011207F-3FEF-4C90-8F8D-C1152211F004



Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes ISA et tout au long de celui-ci, nous exerçons notre jugement professionnel et faisons preuve d'esprit critique.

En outre :

- nous identifions et évaluons les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définissons et mettons en œuvre des procédures d'audit en réponse à ces risques, et recueillons des éléments probants suffisants et appropriés pour fonder notre opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne;
- nous prenons connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, mais non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne de la Société;
- nous apprécions le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par l'organe d'administration, de même que des informations les concernant fournies par ce dernier;
- nous concluons quant au caractère approprié de l'application par l'organe d'administration du
 principe comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments probants recueillis, quant à
 l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou situations susceptibles de
 jeter un doute important sur la capacité de la Société à poursuivre son exploitation. Si nous concluons
 à l'existence d'une incertitude significative, nous sommes tenus d'attirer l'attention des lecteurs de
 notre rapport de commissaire sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de
 cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas adéquates, d'exprimer une opinion modifiée.
 Nos conclusions s'appuient sur les éléments probants recueillis jusqu'à la date de notre rapport de
 commissaire. Cependant, des situations ou événements futurs pourraient conduire la Société à
 cesser son exploitation;
- nous apprécions la présentation d'ensemble, la structure et le contenu des comptes annuels et évaluons si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents d'une manière telle qu'ils en donnent une image fidèle.

Nous communiquons à l'organe d'administration notamment l'étendue des travaux d'audit et le calendrier de réalisation prévus, ainsi que les constatations importantes relevées lors de notre audit, y compris toute faiblesse significative dans le contrôle interne.

RAPPORT DES COMMISSAIRES

DocuSign Envelope ID: 3011207F-3FEF-4C90-8F8D-C1152211F004



Autres obligations légales et réglementaires

Responsabilités de l'organe d'administration

L'organe d'administration est responsable de la préparation et du contenu du rapport de gestion, du respect des dispositions légales et réglementaires applicables à la tenue de la comptabilité ainsi que du respect du Code des sociétés et des associations, et des statuts de la Société.

Responsabilités du commissaire

Dans le cadre de notre mandat et conformément à la norme complémentaire (version révisée 2020) aux normes internationales d'audit (ISA) applicables en Belgique, notre responsabilité est de vérifier, dans ses aspects significatifs, le rapport de gestion, et le respect de certaines dispositions du Code des sociétés et des associations et des statuts, ainsi que de faire rapport sur ces éléments.

Aspects relatifs au rapport de gestion

A l'issue des vérifications spécifiques sur le rapport de gestion, nous sommes d'avis que celui-ci concorde avec les comptes annuels pour le même exercice et a été établi conformément aux articles 3:5 et 3:6 du Code des sociétés et des associations.

Dans le cadre de notre audit des comptes annuels, nous devons également apprécier, en particulier sur la base de notre connaissance acquise lors de l'audit, si le rapport de gestion et les autres informations contenues dans le rapport d'activités comporte une anomalie significative, à savoir une information incorrectement formulée ou autrement trompeuse. Sur la base de ces travaux, nous n'avons pas d'anomalie significative à vous communiquer.

Mentions relatives à l'indépendance

- Notre cabinet de révision et notre réseau n'ont pas effectué de mission incompatible avec le contrôle légal des comptes annuels et notre cabinet de révision est resté indépendant vis-à-vis de la Société au cours de notre mandat.
- Les honoraires relatifs aux missions complémentaires compatibles avec le contrôle légal des comptes annuels visées à l'article 3:65 du Code des sociétés et des associations ont correctement été ventilés et valorisés dans l'annexe des comptes annuels.

RAPPORT DES COMMISSAIRES

DocuSign Envelope ID: 3011207F-3FEF-4C90-8F8D-C1152211F004



Autres mentions

- Sans préjudice d'aspects formels d'importance mineure, la comptabilité est tenue conformément aux dispositions légales et réglementaires applicables en Belgique.
- La répartition des résultats proposée à l'assemblée générale est conforme aux dispositions légales et statutaires.
- Nous n'avons pas à vous signaler d'opération conclue ou de décision prise en violation des statuts, ou du Code des sociétés et des associations.

Bruxelles, le 29 avril 2024 Callens, Vandelanotte & Theunissen Srl Représentée par

Stephane Rosier

DocuSigned by:

Stéphane ROSIER
Réviseur d'entreprises

-DocuSigned by:

Baudowin Theunissen Baudowin THEUNISSEN Réviseur d'entreprises

BILAN SOCIAL

Numéros des commissions paritaires dont dépend la société:

ETAT DES PERSONNES OCCUPÉES

TRAVAILLEURS POUR LESQUELS LA SOCIÉTÉ A INTRODUIT UNE DÉCLARATION DIMONA OU QUI SONT INSCRITS AU REGISTRE GÉNÉRAL DU PERSONNEL

Au cours de l'exercice Codes Total		Total	1. Hommes	2. Femmes
Nombre moyen de travailleurs				
Temps plein	1001	71,2	49,2	22,0
Temps partiel	1002	25,5	8,3	17,2
Total en équivalents temps plein (ETP)	1003	88,4	55,1	33,3
Nombre d'heures effectivement prestées				
Temps plein	1011	102.255	69.870	32.385
Temps partiel	1012	23.725	9.637	14.088
Total	1013	125.980	79.507	46.473
Frais de personnel				
Temps plein	1021	4.323.399,22	2.459.962,40	1.863.436,82
Temps partiel	1022	1.201.199,42	473.136,46	728.062,96
Total	1023	5.524.598,64	2.933.098,86	2.591.499,78
Montant des avantages accordés en sus du salaire	1033			

Au cours de l'exercice précédent

Nombre moyen de travailleurs en ETP

Nombre d'heures effectivement prestées

Frais de personnel

Montant des avantages accordés en sus du salaire

Codes	P. Total 1P. Hommes		2P. Femmes
1003	78,5	50,1	28,4
1013	111.956	70.666	41.290
1023	4.465.454,08	2.484.417,97	1.981.036,11
1033			

TRAVAILLEURS POUR LESQUELS LA SOCIÉTÉ A INTRODUIT UNE DÉCLARATION DIMONA OU QUI SONT INSCRITS AU REGISTRE GÉNÉRAL DU PERSONNEL (suite)

A la date de clôture de l'exercice	Codes	1. Temps plein	2. Temps partiel	Total en équivalents temps plein
A la date de cloture de l'exercice				
Nombre de travailleurs	105	73	25	90,5
Par type de contrat de travail				
Contrat à durée indéterminée	110	70	25	87,5
Contrat à durée déterminée	111	2		2,0
Contrat pour l'exécution d'un travail nettement défini	112			
Contrat de remplacement	113	1		1,0
Par sexe et niveau d'études				
Hommes		48	9	54,8
de niveau primaire	1200	8	1	8,8
de niveau secondaire	1201	30	3	31,8
de niveau supérieur non universitaire	1202	4	3	6,4
de niveau universitaire	1203	6	2	7,8
Femmes	121	25	16	35,7
de niveau primaire	1210			
de niveau secondaire	1211	8	8	12,0
de niveau supérieur non universitaire	1212	9	2	10,6
de niveau universitaire	1213	8	6	13,1
Par catégorie professionnelle				
Personnel de direction	130			
Employés	134	31	15	42,6
Ouvriers	132	42	10	47,9
Autres	133			

PERSONNEL INTÉRIMAIRE ET PERSONNES MISES À LA DISPOSITION DE LA SOCIÉTÉ

Au cours de l'exercice

Nombre moyen de personnes occupées Nombre d'heures effectivement prestées Frais pour la société

Codes	Personnel intérimaire	Personnes mises à la disposition de la société
150	0,2	
151	344	
152	17.497,51	

TABLEAU DES MOUVEMENTS DU PERSONNEL AU COURS DE L'EXERCICE

ENTRÉES

Nombre de travailleurs pour lesquels la société a introduit une déclaration DIMONA ou qui ont été inscrits au registre général du personnel au cours de l'exercice

Par type de contrat de travail

Contrat à durée indéterminée

Contrat à durée déterminée

Contrat pour l'exécution d'un travail nettement défini

Contrat de remplacement

Codes	1. Temps plein	2. Temps partiel	Total en équivalents temps plein
205	34	28	45,1
210	9	3	11,4
211	23	25	31,7
212			
213	2		2,0

SORTIES

Nombre de travailleurs dont la date de fin de contrat a été inscrite dans une déclaration DIMONA ou au registre général du personnel au cours de l'exercice

Par type de contrat de travail

Contrat à durée indéterminée Contrat à durée déterminée Contrat pour l'exécution d'un travail nettement défini Contrat de remplacement

Par motif de fin de contrat

Chômage avec complément d'entreprise

Licenciement Autre motif

Pension

Dont: le nombre de personnes qui continuent, au moins

à mi-temps, à prester des services au profit de la société comme indépendants

Codes	1. Temps plein	2. Temps partiel	Total en équivalents temps plein	
305	26	25	34,6	
310	4	1	4,5	
311	21	24	29,1	
312				
313	1		1,0	
340	1		1,0	
341				
342	2		2,0	
343	23	25	31,6	
350				

RENSEIGNEMENTS SUR LES FORMATIONS POUR LES TRAVAILLEURS AU COURS DE L'EXERCICE

Codes	Hommes	Codes	Femmes
5801	54	5811	34
5802	681	5812	694
5803	29.604,81	5813	33.451,01
58031	29.604,81	58131	33.451,01
58032		58132	
58033		58133	
5821	8	5831	9
5822	59	5832	89
5823	5.323,76	5833	7.325,72
5841		5851	
5842		5852	
5843		5853	
	5801 5802 5803 58031 58032 58033 5821 5822 5823	5801 54 5802 681 5803 29.604,81 58031 29.604,81 58032 58033 5821 8 5822 59 5823 5.323,76	5801 54 5811 5802 681 5812 5803 29.604,81 5813 58031 29.604,81 58131 58032 58132 58033 58133 5821 8 5831 5822 59 5832 5823 5.323,76 5833 5841 5851 5842 5852

RAPPORT DE RÉMUNÉRATION

pour les sociétés dans lesquelles les pouvoirs publics ou une ou plusieurs personnes morales de droit public exercent un contrôle (article 3:12, §1, 9° du Code des sociétés et des associations)

ANNEXE 3

Modèle de formulaire pour le rapport annuel

Publication faite en exécution de l'article 7, § 1, de l'ordonnance conjointe du 14 décembre 2017 à la Région de Bruxelles-Capitale et à la Commission communautaire commune sur la transparence des rémunérations et avantages des mandataires publics bruxellois.

Arrêté d'exécution du Gouvernement de la Région de Bruxelles-Capitale du 4 octobre 2018 portant exécution de l'article 7 de l'ordonnance conjointe à la Région de Bruxelles-Capitale et à la Commission communautaire commune du 14 décembre 2017 sur la transparence des rémunérations et avantages des mandataires publics bruxellois.

pour les sociétés dans lesquelles les pouvoirs publics ou une ou plusieurs personnes morales de droit public exercent un contrôle (article 3:12, §1, 9° du Code des sociétés et des associations)

Relevé des présences en réunion, rémunérations et avantages de toute nature ainsi que des frais de représentation – article 7, § 1, de l'ordonnance conjointe du 14 décembre 2017

Nom	Prénom	Numéro national	Rôle lingui- stique	Adresse
DE BOE	Ana	580126-170.81	F	Rue des Oxalis 4 - 1170 Bruxelles
DURAND	Danielle	430618-128.83	F	Rue des Aigrettes 3 -1170 Bruxelles
KLIMIS	Michel	480802-409.13	F	Rue du Friquet 26- 1170 Bruxelles
FADLI	Abdelkader	550312-483.42	F	Rue des Spirées 11/0RG - 1170 Bruxelles
PRICE	Annick	490717-310.64	F	Rue de Ellébores 15 -1170 Bruxelles
VANDENBOSCH	Eric	510203-337.36	F	Avenue des Dryades 38/145 - 1170 Bruxelles
LORAND	Bernard	530911-431.27	F	Rue de la Hulotte 7 - 1170 Bruxelles

Nr.	0401.984.430		C-app 11	
-----	--------------	--	----------	--

pour les sociétés dans lesquelles les pouvoirs publics ou une ou plusieurs personnes morales de droit public exercent un contrôle (article 3:12, §1, 9° du Code des sociétés et des associations)

Type de mandat, fonction ou fonction dérivée	Organisme	Mandat rémunéré	Mandat non rémunéré	Date de début	Date de fin
Présidente	Conseil d'Administration	OUI	NON	01/01/2018	
Vice-Présidente	Conseil d'Administration	OUI	NON	01/01/2018	
Administrateur	Conseil d'Administration	OUI	NON	01/01/2018	
Administrateur	Conseil d'Administration	OUI	NON	11/06/2022	
Administratrice	Conseil d'Administration	NON	oui	01/01/2018	
Administrateur	Conseil d'Administration	OUI	NON	11/06/2022	
Administrateur	Conseil d'Administration	OUI	NON	11/06/2022	

RAPPORT DE RÉMUNÉRATION

pour les sociétés dans lesquelles les pouvoirs publics ou une ou plusieurs personnes morales de droit public exercent un contrôle (article 3:12, §1, 9° du Code des sociétés et des associations)

Rémunération ou indemnité annuelle brute (A)	Total des jetons de présence (B)	Nombre de réunions	Avantages de toute nature	Montant (C)	Frais de représentation	Montant (D)
0.00 €	560 €	14/14	NON	0.00 €	NON	0.00 €
11.378,80 €*	240 €	12/14	OUI	72 €	NON	0.00 €
0.00 €	520 €	13/14	NON	0.00 €	NON	0.00 €
0.00 €	360 €	9/14	NON	0.00 €	NON	0.00 €
0.00 €	0.00 €	14/14	NON	0.00 €	NON	0.00 €
0.00 €	440.00 €	11/14	NON	0.00 €	NON	0.00 €
0.00 €	560.00 €	11/14	NON	0.00 €	NON	0.00 €
° eous certrat de trava juequiau 3 juin 2023l						
jerons de présence perçus agrès le 3 juin 20.						

-app 11
-ap

pour les sociétés dans lesquelles les pouvoirs publics ou une ou plusieurs personnes morales de droit public exercent un contrôle (article 3:12, §1, 9° du Code des sociétés et des associations)

Outils de travail	SOUS-TOTAL (A+B+C+D)	Réductions opérées ¹ (E)	TOTAL (D-E)	Date du rapport
Néant	560 €	• •	560 €	25/03/2024
GSM	11.690,80 €		11.690,80 €	25/03/2024
Néant	520€		520 €	25/03/2024
Néant	360€		360 €	25/03/2024
Néant	0.00 €		0.00 €	25/03/2024
Néant	440 €		440 €	25/03/2024
Néant	560 €		560 €	25/03/2024
				1
				+

0401.984.430 Nr. C-app 11

RAPPORT DE RÉMUNÉRATION

pour les sociétés dans lesquelles les pouvoirs publics ou une ou plusieurs personnes morales de droit public exercent un contrôle (article 3:12, §1, 9° du Code des sociétés et des associations)

Les modalités de réduction sont prévues à l'article 3, § 2, de l'ordonnance conjointe du 14 décembre 2017.

En cas de dépassement de la limite des 150 % du montant de l'indemnité parlementaire, une réduction à due concurrence est opérée uniquement sur les rémunérations, indemnités, traitements ou jetons de présence et avantages de toute nature perçus en contrepartie de l'exercice d'un mandat visé à l'article 2, § 1er, alinéa 2 1, selon les

- la réduction s'opère <u>prioritairement</u> et à <u>due concurrence</u> sur les rémunérations, indemnités, traitements ou jetons de présence et avantages de toute nature perçus en contrepartie de l'exercice d'un mandat visé à l'article 2, § 1st, alinéa 2, tirets 1 à 4 ⁷. Cette réduction s'opère uniquement sur la partie de ces rémunérations, indemnités, traitements ou jetons de présence et avantages de toute nature excédant 50 % du montant de l'indemnité parlementaire perçue par les membres de la Chambre des représentants ;
- le cas échéant, la réduction s'opère à <u>due concurrence</u> sur les rémunérations, indemnités, traitements ou jetons de présence et avantages de toute nature perçus en contrepartie de l'exercice d'un mandat visé à l'article 2, § 1st, alinéa 2, tirets 5 à 8 ^a. Cette réduction <u>n'est pas limitée.</u>

¹ Remarques relatives aux réductions :

Il s'agit des bourgmestres, échevins, présidents et membres des bureaux permanents de CPAS, des conseillers communaux, des conseillers de CPAS, des membres d'organes d'administration, de gestion ou de conseil d'un organisme public régional et local, des membres des organes d'administration, de gestion ou de conseil d'un organisme public régional et local, des membres des organes d'administration, de gestion ou de conseil d'un organisme public régional et local, des membres des organes d'administration, de gestion ou de conseil d'un organisme public régional et local, des membres des organes d'administration, de gestion ou de conseil d'un organisme public régional et local, des membres des organes d'administration, de gestion ou de conseil d'un organisme public régional et local, des membres des organes d'administration, de gestion ou de conseil d'un organisme public régional et local, des membres des organes d'administration, de gestion ou de conseil d'un organisme public régional et local, des membres des organisme de local, des membres des organismes de conseil d'administration, de gestion ou de conseil de local, des membres des organismes de conseil d'administration, de gestion ou de conseil d'un organisme public régional et local, des membres des organismes de CPAS.

1. Les bourgmestres, échevins
2. Les présidents et membres des bureaux permanents de CPAS
3. Les conseillers de CPAS

les conseillers communaux
 les conseillers de CPAS
 Les membutes d'organes d'administration, de gestion ou de conseil d'un organisme public régional ou local,
 les membres d'organes d'administration, de gestion ou de conseil d'un organisme public régional et local,
 les membres d'organes d'administration, de gestion ou de conseil d'un organisme public régional et local,
 les membres d'organes d'administration, de gestion ou de conseil d'un organisme public bicommunautaire,
 toute autre personne désignée par le Gouvernement et/ou le Collège réuni pour le représenter dans le conseil d'administration de toute structure dotée de la personnalité juridique.

pour les sociétés dans lesquelles les pouvoirs publics ou une ou plusieurs personnes morales de droit public exercent un contrôle (article 3:12, §1, 9° du Code des sociétés et des associations)

Liste des voyages des mandataires publics – article 7, § 1er, de l'ordonnance conjointe du 14 décembre 2017

Voyage	Date du voyage	Montant	Organisateur	Mandataire concerné	Date décision motivée de l'organe compétent	Date d'approbation par le Gouvernement, Collège réuni ou tutelle générale
Néant						
	-					
	-					
	-					

Nr.	0401.984.430		C-app 11	
-----	--------------	--	----------	--

pour les sociétés dans lesquelles les pouvoirs publics ou une ou plusieurs personnes morales de droit public exercent un contrôle (article 3:12, §1, 9° du Code des sociétés et des associations)

Inventaire des marchés publics – article 7, § 1er, de l'ordonnance conjointe du 14 décembre 2017

Type de marché	Date du	Bénéficiaires	Montants
	marché		
MS - Maintenance chaufferies collectives LLF	16/01/2023	OTB Group	103.423,37 €
MS - Fournitures et pose compteurs gaz et relevé de compteurs gaz et eau	29/06/2023	CALORIBEL SA	174.711,00 €
MS - Réalisation d'inventaires amiante destructifs dans logements occupés avant chantiers investissements	03/04/2023	CB Conseil	110.200 €
MT - Rénovation GO san-parachèvement DRYADES 4 -18 - 1170 Bruxelles	26/04/2023	Bio Logis	79.585,20 €
MT - Restauration /restitution de châssis dans 15 maisons classées - 1170 Bruxelles	19/12/2023	MAM	88.825,02 €
MT- Rénovation de deux maisons vides - Crock 66 et 76 - 1160 Bruxelles	27/11/2023	Core Group	112.152,57 €
MT- Remplacement des chaudières de plus de 12 ans sur Floréal (122 logts)	29/08/2023	Cauvin Guy	733.353,68 €
MT - Rénovation GO sans Parachèvement Grèbes 1 et 6 - 1170 Bruxelles	10/11/2023	Bio Logis	47.813,29 €
MT - Rénovation complète de 19 maisons vides - 1170 Bruxelles	03/11/2023	Malice	1.424.978,46 €
MT - Rénovation GO sans Parachèvement Berensheide 68 - 76 - 86 - 1170 Bruxelles	24/11/2023	ART Building Group	70.640,52 €
MT - Rénovation GO sans Parachèvement Grèbes 8 et Octogone 14 - 1170 Bruxelles	11/12/2023	Unic Concept	76.480 €
MT -Rénovation GO sans Parachèvement Vander Swaelmen 12 - 1170 Bruxelles	15/12/2023	Blanc Nuage	67.386,72 €
MT - Rénovation énergétique d'un immeuble de 32 logements en site occupé - 1160 Buxelles	29/11/2023	PIC by	1.931.813,94 €

Nr.	0401.984.430		C-app 11
-----	--------------	--	----------

pour les sociétés dans lesquelles les pouvoirs publics ou une ou plusieurs personnes morales de droit public exercent un contrôle (article 3:12, §1, 9° du Code des sociétés et des associations)

Liste des subsides octroyés – article 7, § 1er, de l'ordonnance conjointe du 14 décembre 2017

Subside	Date	Montant	Destinataire